

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6 — 9. — 18. —
Etranger 4.50 10. — 19. — 38. —

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont. 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

M. Herriot partira pour Washington.

La centralisation consommée en Allemagne.

Perspective de pleins pouvoirs en Belgique.

M. Roosevelt invite beaucoup de gouvernements à lui faire visite à Washington. Il a d'abord adressé une invitation à M. Macdonald, lui disant qu'il désirait conférer avec lui au sujet du programme de la future conférence économique et des progrès possibles dans la conférence du désarmement.

M. Macdonald a répondu que ses collègues du ministère britannique l'avaient engagé à accepter. Il partira samedi, veille de Pâques, et restera une semaine à Washington.

La presse anglaise a donné déjà quelques avertissements à M. Macdonald sur les précautions à prendre avec les Etats-Unis. Elle craint que les conditions d'une paix économique ne gênent l'Angleterre à propos des stipulations de la conférence d'Ottawa. Le gouvernement américain voudrait un abaissement de tarifs pour l'entrée de quelques-unes de ses marchandises en Europe. Mais cela pourrait créer une concurrence fâcheuse pour les produits des Dominions britanniques. M. Macdonald se doute maintenant de ce danger, et il passe toutes ses journées à se présenter à Washington muni de toutes les raisons que peut fournir l'Angleterre pour ne pas faire aux Américains une part trop belle à ses dépens.

L'invitation adressée au gouvernement français par l'intermédiaire de M. Claudel, ambassadeur de France à Washington, est fondée sur des considérations encore plus générales que celle qui est parvenue à Londres. M. Roosevelt a fait annoncer qu'il désirait s'entretenir avec la France et l'Angleterre de nombreux sujets pendants. Il s'agira, on peut en être sûr, de la révision possible du traité de paix dans le cadre du désarmement et du paiement des dettes à l'Amérique.

A Paris, on ne se méprend pas sur le danger de cet engrenage. M. Daladier ne pouvant pas quitter son poste actuellement et M. Paul-Boncour devant se rendre prochainement à Genève pour la reprise de la conférence du désarmement, le gouvernement a jeté les yeux sur M. Edouard Herriot, que ses efforts pour le paiement de l'échéance du 15 décembre a rendu populaire chez les Américains.

M. Herriot a accepté le mandat de représenter le gouvernement français, mais il ne veut être qu'un observateur libre, qui ne prendra aucun engagement et qui rapportera à son gouvernement toutes les informations nécessaires pour que celui-ci puisse prendre ses décisions en connaissance de cause dans tous les problèmes qui seront soulevés à Washington.

Cette détermination est habile et, en même temps c'est une bonne réplique à l'Amérique, qui a fatigué l'Europe par ses observateurs et ses informateurs.

M. Herriot sera bien accueilli à Washington et la position qu'il a choisie le garantit contre toute complaisance.

En dehors de ces deux invitations à des entretiens entre chefs d'Etats démocratiques, comme l'a dit M. Roosevelt, le président des Etats-Unis a prié M. Hitler et M. Mussolini de se rendre aussi à Washington. Ni l'un ni l'autre n'ont accepté. Les dictateurs doivent rester à demeure.

Enfin on annonce que M. Roosevelt s'est adressé aussi au Canada et au Mexique.

Tant de remue-ménage dissimule mal le pressant désir qu'a M. Roosevelt de s'entendre avec les divers Etats sur les besoins économiques, dont les Etats-Unis souffrent plus que tout autre pays.

C'est aussi à un nouveau mouvement en faveur de la paix que nous assistons. M. Roosevelt renouvelle M. Wilson. Il y a peut-être chez lui aussi beaucoup d'utopie ; mais ses sentiments généreux sont certains. Cela nous change de M. Hoover, qui tendait à isoler

les Etats-Unis de la diplomatie du reste du monde. L'Amérique rentre en scène. C'est son intérêt en même temps que celui de l'Europe.

* *

Après l'institution des commissaires impériaux placés à la tête des dix-sept Etats allemands et la synchronisation politique des dix-sept parlements d'Allemagne, tous refondus à l'image du Reichstag, tous dotés d'une durée uniforme de quatre ans et tous condamnés à disparaître avant ce terme et en même temps que le Reichstag, si celui-ci vient à être dissous, on croyait l'unification politique du Reich accomplie sous le sceptre hitlérien. Ce n'était cependant pas le cas et le dictateur méditait une unification plus parfaite, qui devait faire disparaître jusqu'au dernier vestige de l'autonomie des Etats d'Allemagne.

Une nouvelle loi transforme les commissaires du Reich en préfets d'empire (*Reichsstathalter*), ayant le droit de nommer et de destituer les gouvernements des Etats. Ces préfets doivent être issus du pays auquel ils sont préposés. Mais ils ne seront pas désignés par le vote, direct ou indirect, du peuple qu'ils auront à gouverner. Ce sera le président du Reich qui les nommera, sur la présentation du chancelier. Leur fonction consistera à faire appliquer dans l'Etat de leur ressort la politique du chancelier. Les *Reichsstathalter* nommeront de leur propre autorité le gouvernement de chaque Etat, sans avoir à consulter le parlement du pays ; ils nommeront pareillement les fonctionnaires et les juges. Ils auront le droit de dissoudre le parlement et d'ordonner sa réélection.

Il n'y aura donc plus, en Allemagne, qu'une autorité gouvernementale : c'est le pouvoir central. Les gouvernements des Etats ne seront plus que les agents exécutifs du *Reichsstathalter*, délégué du gouvernement central.

Quant aux parlements des Etats, ils perdent leur qualité d'assemblées délibérantes et ce ne seront plus que des corps consultatifs.

C'est l'unitarisme absolu. Le fédéralisme est, cette fois, bien mort. Le particularisme des Etats allemands, fondé sur mille ans d'histoire, nourri par les traditions dynastiques, disparaît sous le rouleau niveleur de l'unification hitlérienne.

Cette unification ira-t-elle plus loin encore ? Les vieux Etats seront-ils démembrés et morcelés en simples provinces du Reich ? On peut s'attendre à tout. Déjà, la nouvelle loi dit qu'un *Reichsstathalter* pourra avoir sous sa juridiction plusieurs Etats, quand ceux-ci seront de trop faible étendue pour justifier l'institution d'un préfet par Etat.

Un pays privé de son autonomie politique paraît condamné à perdre sa personnalité morale. Pourtant, le chancelier Hitler avait promis, dans sa déclaration d'avènement, que les Etats allemands garderaient, sous le nouveau régime, leur âme propre, ce qu'on exprime par le mot barbare de culture. Et l'échangeur von Papen protestait jadis de son respect pour les sentiments fédéralistes des peuples d'Allemagne. Il faudra voir ce que le nouvel ordre de choses laissera subsister de ces engagements, avec lesquels il semble incompatible.

* *

Autrefois, dans un Etat constitutionnel, on eût été scandalisé que le gouvernement demandât les pleins pouvoirs, puisqu'ils sont la négation des droits reconnus au parlement par la constitution.

Aujourd'hui, le discrédit parlementaire est tel que l'opinion publique n'est plus étonnée qu'un ministère annonce qu'il désire se passer des Chambres afin de pouvoir appliquer les mesures urgentes que réclame la situation économique.

C'est présentement le cas en Belgique où le ministère n'attend que le retour du roi Albert de son voyage en Palestine, en vue de lui soumettre un plan d'économies indispensables pour pouvoir équilibrer le budget. On ne peut pas proposer de nouveaux impôts, car les contribuables sont pressurés à un degré tel qu'un supplément de charges serait intolérable. Cependant les allocations du chômage courent toujours. Il faut donc retrancher encore dans l'administration, réduire le nombre des fonctionnaires et les payer moins.

Le roi Albert ne pourra que donner son agrément au projet. La Chambre et le Sénat ne seront pas consultés sur les économies à faire, car ils ne s'entendraient jamais pour assurer des économies sérieuses. On leur demandera seulement de se résigner à donner au gouvernement les pleins pouvoirs qui lui deviennent nécessaires.

Chez les catholiques belges

Bruxelles, 7 avril.

Etant donné le rôle capital que Charles Woeste a joué, comme chef du parti catholique belge, pendant une partie importante du XIX^{me} siècle et au début du XX^{me}, tout ce qui se publie sur lui invite à réfléchir au passé de ce grand parti et à son état présent. Aussi est-ce un événement historique et politique que la publication, par les soins du baron Trannoy, du tome second de ses *Mémoires*, qui embrasse vingt et une années de vie belge et catholique.

On pourrait comparer Woeste à Windthorst, s'il n'y avait eu, entre lui et le chef catholique allemand, une différence qui tenait à la situation du catholicisme en Allemagne et en Belgique. Windthorst était le chef d'une minorité en lutte contre une majorité dirigée par Bismarck, qui avait déclaré la guerre au catholicisme, — le *Kulturkampf*, — au nom du germanisme, mais surtout du protestantisme. Woeste était le chef d'une majorité puissante qui détenait le pouvoir, qui avait, certes, de redoutables adversaires dans les deux partis libéral et socialiste, mais qui était aussi menacée par les tendances divergentes qui commençaient à se manifester dans son propre sein.

Maintenir la force et l'union du parti catholique, tel était le but de Woeste, qui le poursuivait avec énergie, ne ménageant pas plus ses amis que ses adversaires. Mais, pour lui, l'union du parti se confondait avec son unité. Il avait peu de sympathie pour les démocrates-chrétiens et leur chef, l'abbé Daens. Il leur reprochait d'avoir créé la Jeune Droite, qu'ils opposaient à la Vieille Droite, car, pour lui, il ne devait y avoir qu'une seule Droite. C'est pourquoi il ne consentit qu'avec peine à faire une petite place aux démocrates-chrétiens, ce parti qui est devenu aujourd'hui aussi puissant que la Droite traditionnelle.

Personne ne songe à faire grief à Woeste de sa conception unitaire du parti catholique. Il était de son temps et agissait en homme de son temps. Mais on reconnaît actuellement que cette conception unitaire devait céder devant la loi de l'évolution. On en est arrivé à cette conviction : que l'union du parti ne doit plus se confondre avec l'unité, et que, pour que le parti conserve sa force et sa cohésion, il faut laisser quelque autonomie aux différents éléments qui le composent. Cela est rendu nécessaire par la diversité même de ces éléments, et c'est de cela qu'il a été tenu compte dans la toute récente réorganisation de l'Union catholique belge.

Le sénateur Cyrille Van Overbergh a fait remarquer à ce propos combien le parti catholique était plus varié dans sa composition que les deux autres. Le parti socialiste ne groupe qu'une partie, importante il est vrai, de la classe ouvrière. Le parti libéral a ses principaux appuis dans la bourgeoisie. Par contre, le parti catholique comprend presque toute la classe agricole, une fraction considérable de la bourgeoisie et des classes moyennes, et plus d'un tiers des ouvriers et des employés. On peut ajouter à cela que la question des langues augmente la diversité du parti catholique. La Flandre est catholique dans sa grande majorité, et c'est elle que représentent surtout les démocrates-chrétiens. La Droite traditionnelle, ou conservatrice, se recrute surtout dans la Wallonie, de langue française. Dans ces conditions, vouloir l'unité ne serait pas vouloir l'union.

Avant la guerre, c'est la Fédération des cercles catholiques, longtemps présidée par Woeste, qui

exercit la direction politique des catholiques. A cette époque, le suffrage était encore censitaire. Mais, à mesure qu'il tendit à devenir universel, sans condition de cens, la Fédération des cercles dut compter avec d'autres organisations, notamment avec la Ligue démocratique.

Après la guerre, à la suite de l'adoption du suffrage universel pur et simple, la réorganisation du parti catholique apparut comme nécessaire. Il fallait grouper en un tout harmonieux les quatre groupes qui se réclamaient du catholicisme : la Fédération des cercles, la Ligue démocratique, le Boerenbond flamand (c'est-à-dire la « Fédération des paysans »), et la Fédération des classes moyennes. Ces quatre groupes furent fédérés dans l'Union catholique, fondée le 14 septembre 1921. Chacun des quatre groupements fondateurs avait droit à six délégués dans le Conseil général, qui prit la direction du parti.

C'est cette organisation qu'il s'agissait de modifier, le fonctionnement de l'Union catholique ayant révélé des défauts et des lacunes.

Après les modifications accomplies récemment, l'Union comprendra les quatre groupements principaux suivants : la Fédération des associations et des cercles catholiques ; le Boerenbond avec l'Alliance agricole ; la Fédération des classes moyennes ; la Ligue des travailleurs chrétiens. Cette dernière et le Boerenbond sont de caractère plutôt flamand.

Mais, à ces quatre grands groupes, les nouveaux statuts ajoutent les fédérations catholiques d'arrondissement et, dans les arrondissements où pareille fédération ne serait pas encore constituée, « les groupements politiques d'arrondissement, représentatifs d'une partie sérieuse des forces catholiques, dont l'affiliation aura été admise par le comité directeur de l'Union catholique ».

Ainsi, l'Union est désormais constituée sur des bases plus larges que précédemment ; elle comprend un plus grand nombre d'éléments du monde catholique.

Il en est de même de son comité directeur, qui comprendra désormais : le président ; quatre délégués de chacun des quatre groupes nationaux ; neuf membres provinciaux ; les deux présidents des Droites parlementaires, huit ministres d'Etat ou anciens ministres catholiques. La gestion des affaires courantes sera confiée au Bureau.

L'Assemblée générale de l'Union, dont le comité directeur est comme l'exécutif, comprend six espèces de membres : douze délégués de chacun des quatre groupements nationaux ; le président et trois membres de chacune des fédérations d'arrondissement ; les ministres d'Etat et anciens ministres catholiques ; trois délégués de chacune des Droites parlementaires ; les neuf délégués des Droites des conseils provinciaux ; un nombre limité de personnalités et de représentants de diverses institutions catholiques, nommés par le comité directeur à la majorité des deux tiers.

La réorganisation opérée présente les quatre caractéristiques suivantes : fédération de toutes les forces du parti catholique ; autonomie relative des grands groupements ; équivalence des droits des groupements, quel que soit le nombre des adhérents ; unité doctrinale.

Ce qui s'est passé, après l'adoption de la réorganisation, au congrès de la Fédération des associations et des cercles catholiques, l'un des quatre grands groupes nationaux, a montré à quel point ces groupes tiennent à l'autonomie. Répondant à une question du baron Firmin van den Bosch, M. Paul Segers, président de la Fédération, a déclaré : « L'Union catholique n'exercera aucune exclusive, aucun droit de veto. Les membres des associations sont libres, s'ils le veulent, de ne pas adhérer à l'Union. »

Quant à l'unité doctrinale, c'est surtout sur les instances de la Ligue des travailleurs chrétiens qu'il a été décidé que l'Union « s'inspirerait, en toute matière, des principes enseignés dans les Encycliques pontificales. »

A côté de l'Union catholique, il convient de signaler l'activité des groupements de jeunesse, qui, s'inspirant aussi des Encycliques pontificales, travaillent surtout sur le terrain social, pour créer un ordre nouveau aussi éloigné de l'individualisme libéral que du collectivisme. Ces groupements comprennent des éléments bourgeois et ouvriers. L'Esprit nouveau, qui publie un journal du même nom, est l'un des principaux. D'autres publications du même genre ont pour titres : *Pour un ordre nouveau, Pour une politique catholique, Les Jeunes et la transformation du régime.*

Ainsi, l'œuvre de Woeste se poursuit, non plus

sur la base unitaire et personnellement autoritaire qui pouvait convenir de son temps, mais sur une base plus appropriée au temps nouveau et à la Belgique nouvelle : In necessariis unitas, in minoribus libertas. A. E.

Les conférences de carême à Notre-Dame de Paris

Paris, 9 avril.

C'est à analyser et à décrire par ses traits les plus caractéristiques, la charité du Christ, que s'est attaché le R. Père Pinard de la Boullaye, dans cette dernière conférence du présent carême, qui eut, comme sujet général, La personne de Jésus.

Après avoir montré, dans un bref exorde, que la bonté du Sauveur ne saurait être comparée à celle du Bouddha, dont la doctrine, a-t-il dit, « s'inspire de conceptions par trop fantaisistes », et dont la philanthropie ne nous apprend rien sur les sentiments de Dieu à notre égard, il en est venu aussitôt au Christ lui-même, pour nous rappeler sa tendresse et sa générosité, ainsi que la sainteté et la force de son amour pour les hommes. Pour finir, il a fait un émouvant tableau de l'universalité de cet amour, et cette troisième partie de sa conférence fut une éloquente apologie du culte du Sacré Cœur.

Jésus-Christ a manifesté en lui, par ses paroles et par ses actes, toutes les formes de la générosité et de la tendresse. Il n'y a qu'à lire et à méditer l'Evangile pour s'en convaincre. Toutes les affections communes, amour des parents, amour des amis, amour de la patrie, il les a connues et pratiquées. Mais d'autres encore ont brillé dans sa conduite, plus rares et plus consolantes pour nous : l'amour de tous ceux qui souffrent, donc, des malades et des humbles, et l'amour, « plus étonnant encore », des pécheurs.

Cette charité, le Christ l'a réalisée au degré le plus parfait, puisqu'il a visé à établir par elle, autant qu'il était possible, l'égalité entre lui, le bienfaiteur, et les hommes ses obligés. Il l'a fait sans défaillance, c'est à dire sans se laisser arrêter même par les pires ingratitude. « Seigneur Jésus, s'est alors écrié le R. Père, il n'est pas d'appréhension, d'angoisse, de terreur qui ne se dissipe dès que nous songeons à vous. Vous êtes là, près du trône où les foudres devraient tomber sur nos têtes, et vous nous aimez ! »

Toutefois, nous devons nous souvenir que cette incomparable charité fut aussi sainte et virile. Sainte, elle le fut, parce qu'elle était dégagée de toute imperfection. Elle ne dégénéra jamais en sensiblerie, à plus forte raison en sensualité, elle ne fut pas non plus une « connivence avec le péché ».

Virile, « elle n'hésita pas, lorsqu'elle le jugea nécessaire, à formuler à l'adresse de tous et de chacun, les menaces les plus claires et les plus fermes ». Le Christ a parlé avec insistance et, à maintes reprises, des châtements divins réservés au coupable impénitent. Remarquons donc bien la place qu'occupent, dans les Evangiles, l'enfer et ses tourments et relisons ces textes, pour nous bien pénétrer de leur importance et de leur portée.

Comprenons-les, surtout et ne disons pas, comme quelques-uns, qu'ils ne sont « qu'une déformation de la doctrine prêchée par le bon Pasteur, une infiltration d'idées persanes, grecques, romaines ou autres ». C'est là, en effet, une hypothèse insoutenable, car « ces menaces se relient, directement à la sainteté divine, dont le Christ avait une connaissance accomplie ». Que serait une loi sans sanction efficace ? Que serait cette sainteté, si elle nous apparaissait « pratiquement indifférente au mépris de ses exigences » ? Dieu ne saurait se concevoir sans rigueur à l'égard de celui qui méprise ses ordres, de propos délibéré, ou « spéculé sur sa miséricorde, pour s'abandonner à ses caprices, à ses ambitions, à ses voluptés ».

Dès lors, comment le prêtre, prédicateur de l'Evangile, pourrait-il se taire, sans commettre une faute des plus graves sur ces enseignements de Jésus ? Il ne saurait, sans pécher lui-même, présenter à ses auditeurs un Christ dont l'indulgence sans limite les libérerait de toute angoisse, car ce serait « un Christ de son invention ».

A ces paroles, courageuses et nécessaires, le R. Père Pinard de la Boullaye a ajouté de très belles considérations sur l'universalité de la charité de Jésus. On a contesté de divers côtés, que le Christ ait eu vraiment la volonté d'étendre ainsi son amour au genre humain tout entier. On a voulu limiter les ambitions de son zèle apostolique aux horizons palestiniens. L'étude des textes évangéliques conduit à des conclusions bien différentes. Le Christ, en effet, a prêté que sa doctrine serait publiée dans tout l'univers et annoncé qu'elle serait prêchée à toutes les nations, ainsi qu'à toute créature.

Il a insisté aussi, à maintes reprises, sur cette idée que nous sommes tous frères et répété sans cesse que notre prochain, ce n'est pas seulement notre parent ou notre ami, mais tout homme, cet homme fût-il un étranger ou un ennemi. Il est donc certain qu'il nulle âme humaine, plus que celle du Christ, n'a été ni jamais ne sera, au même degré, échauffée, enflammée, par la charité divine.

Au demeurant, cette charité « ne s'est pas

portée, ne se porte pas seulement sur les hommes en général, mais sur chacun des individus qui paraissent, tour à tour, sur notre globe » et c'est là encore l'un des aspects les plus consolants et les plus impressionnants de son universalité.

Le R. Père Pinard de la Boullaye l'a célébré, avant de terminer sa conférence, avec une force singulière et un grand bonheur d'expression. Conduit, par cette voie, à parler du culte du Sacré Cœur, il l'a justifié et expliqué, invitant ses auditeurs à reconnaître avec lui « qu'il n'est pas d'image plus propre à exprimer ce qu'est essentiellement le christianisme que ce Cœur, tel que l'art religieux nous le représente, couronné d'épines, brûlé de flammes, du milieu duquel émerge une croix ! »

Quel est donc l'homme qui ne se sentira pas ému, lorsqu'il répétera après saint Paul : « Le Christ m'a aimé et s'est livré pour moi ».

« Seigneur Jésus, gravez-la cette image de votre Cœur, au plus profond de nos âmes, et que, pas un instant, elle ne cesse d'occuper notre pensée ! » C'est sur cette prière que s'est achevée cette sixième conférence, admirable conclusion de toutes les précédentes, excellente introduction aux prédications de la retraite pascale, qui aura pour sujet : La vie divine dans l'âme du chrétien. E. B.

Les cérémonies jubilaires au Vatican

Rome, 7 avril.

Depuis l'ouverture de l'Année sainte, le Pape multiplie ses visites à la basilique vaticane. C'est ainsi qu'hier, au milieu des acclamations d'une foule de pèlerins évaluée à plus de 50 000 personnes, le Saint Père faisait pour la seconde fois son entrée par la Porte sainte et monté sur la sedia gestatoria, se rendait au tombeau du prince des apôtres pour y présider l'exercice de l'Heure sainte. Dix-neuf cardinaux l'accompagnaient et toute l'antichambre pontificale assistait à la cérémonie. Après le chant de l'Adoro te, exécuté par la chorale de la Chapelle Sixtine, sous la direction de Mgr Casimiri, les cardinaux Pacelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, et Serafini — dont la parole était transmise aux fidèles au moyen de haut-parleurs répartis dans la basilique — soulignèrent la grandeur symbolique du jubilé de la Rédemption et rappellèrent, avec les souffrances du Crucifié, l'immense espérance qui a animé le monde depuis le moment de l'Incarnation. Espérance qui semble s'effacer parfois de l'histoire — et telle paraît être la caractéristique de l'heure angoissante que nous traversons — mais qui renait bientôt plus grande que jamais. La leçon qui se dégage de la méditation des souffrances du Christ est celle de la charité et de la résignation, charité active et résignation reconstructive. L'Eglise souffre aujourd'hui encore la « persécution pour la justice » (le cardinal Pacelli a rappelé les obscurs martyrs des prisons de Russie) : le Christ n'a-t-il pas souffert, lui aussi, et n'a-t-il pas le premier enseigné aux hommes quelles forces spirituelles découlent de la souffrance ? Que des sacrifices de chacun naisse pour le monde une longue période de paix et de justice : telle est la haute signification de ce 19^{me} centenaire de la mort du Sauveur.

Les deux allocutions terminées, la chorale entonna le Tantum ergo pour la bénédiction du Saint Sacrement. Alors la basilique retentit du chant de 50,000 personnes ; 50,000 personnes courbèrent leurs fronts sous la bénédiction de l'Hostie sainte, tandis que la coupole s'emplit de mélodies puissantes des trompettes d'argent.

Puis, le Saint-Père, au milieu des ovations de la foule, regagna ses palais par la Porte sainte. Avant de quitter la basilique, se retournant vers la foule, il se leva de sa sedia et traça dans l'air un grand signe de croix.

Aujourd'hui, le Pape a fait sa première visite jubilaire à Saint-Pierre du Vatican. La cérémonie s'est déroulée sans appareil. Le Pape a accompli sa visite comme un simple pèlerin, entrant par la Porte sainte et récitant les prières prescrites comme tout le monde, pour gagner l'indulgence du jubilé. On assure que, prochainement, il se rendra également aux trois autres basiliques majeures de Rome pour y accomplir le cycle complet des visites jubilaires. Il est probable que ces visites s'effectueront de façon que le public n'en soit pas prévenu. D.

Le triomphe de la bière aux Etats-Unis

New-York, 9 avril.

Malgré la reprise de la consommation de la bière, la police de New-York n'a procédé en 24 heures à aucune arrestation pour ivresse. On estime à plus de deux millions de barils la quantité de bière consommée vendredi sur le territoire de l'Union. Dans le seul Etat de New-York, la vente des licences a produit 200,000 dollars.

La vente et la fabrication de la bière ont provoqué l'embauchage de milliers de chômeurs.

L'activité communiste en Bulgarie

Sofia, 9 avril.

Une nouvelle cellule communiste a été découverte dans une caserne. Quatorze soldats ont été arrêtés.

Les affaires d'Allemagne

Les juifs exclus des fonctions publiques

Berlin, 9 avril.

La nouvelle loi sur les fonctionnaires est entrée en vigueur samedi.

Les fonctionnaires qui ne sont pas de race aryenne seront mis à la retraite. L'ascendance sera vérifiée jusqu'aux grands-parents. Si une partie de ceux-ci étaient juifs, le fonctionnaire en cause sera congédié. Une exception sera faite pour les fonctionnaires qui ont fait la guerre.

La loi s'applique aux fonctionnaires administratifs, aux juges, aux professeurs, aux employés et ouvriers du Reich, des Etats et des communes.

M. Gœring, premier-ministre de Prusse

Berlin, 9 avril.

Il est maintenant certain que M. Gœring sera nommé premier-ministre de Prusse. Le vice-chancelier von Papen a renoncé à cette fonction.

Au « Berliner Tageblatt »

Berlin, 9 avril.

La direction de la maison Rudolf Mosse publie, dans le Berliner Tageblatt, une déclaration disant que M. Lachmann-Mosse, éditeur, se démet de ses fonctions.

Les rédacteurs sont changés.

MM. von Papen et Gœring à Rome

Berlin, 10 avril.

Le commissaire du Reich pour la navigation aérienne M. Gœring, est parti en avion pour Rome, où il est arrivé hier dimanche.

Rome, 10 avril.

Le vice-chancelier von Papen est arrivé à Rome hier matin, dimanche. Il restera à Rome jusqu'au 18 avril.

Le vice-chancelier a déclaré que son voyage avait un caractère privé, mais il aura des entretiens avec le chef du gouvernement italien, et profitera de l'occasion pour raffermir les bonnes relations entre les deux pays.

M. von Papen a ajouté qu'il sera reçu en audience par le Pape.

La Tribuna écrit que M. Gœring, en sa qualité de commissaire pour l'aviation aura des entretiens avec M. Balbo, ministre de l'Air, au sujet des communications aériennes entre l'Italie et l'Allemagne.

La Gazzetta del Popolo écrit : « Dans les milieux bien informés, on assure que le voyage à Rome de MM. von Papen et Gœring ne servira qu'à préparer la visite de M. Hitler à M. Mussolini. Le voyage du chancelier Hitler aura sans doute lieu après le retour de MM. von Papen et Gœring à Berlin. »

Les relations diplomatiques avec les Etats-Unis

Washington, 9 avril.

M. Roosevelt a ajourné provisoirement la nomination d'un nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Berlin.

Des Polonais maltraités

Varsovie, 9 avril.

L'association des Polonais en Allemagne a adressé au chancelier Hitler le télégramme suivant :

« Des étudiants appartenant à la minorité polonaise de Haute-Silésie ont été entraînés à Breslau, à la Maison brune, où ils ont été battus jusqu'à ce qu'ils perdent connaissance. Un agent de police a participé à ces actes. Nous vous prions instamment d'examiner l'affaire et de prendre des mesures de protection contre de nouvelles attaques. »

Rybnik (Haute-Silésie), 9 avril.

On mande de Rydułtowy qu'un groupe d'Allemands a attaqué et malmené trois étudiants polonais. A la suite d'une plainte, la police a fait une enquête ; 17 personnes ont été arrêtées et punies par la voie administrative.

Un Suisse condamné

Stuttgart, 9 avril.

Le tribunal spécial du Wurtemberg s'est réuni pour la première fois à Stuttgart.

Un Suisse, qui avait répandu le bruit que le feu avait été mis au palais du Reichstag par un nationaliste social, a été condamné à un mois de prison.

Le mémorandum français est prêt

Paris, 10 avril.

La réponse du gouvernement français au projet italo-britannique de pacte à quatre est définitivement rédigée et M. Paul-Boncour en a soumis le texte au président du Conseil. La remise aux ambassadeurs et la transmission à Londres et à Rome par la voie diplomatique habituelle doivent avoir lieu, aujourd'hui lundi, après le conseil des ministres, qui prendra une dernière fois connaissance du document.

La réforme du suffrage universel

Paris, 8 avril.

MM. Georges Pernot et Duval-Arnauld viennent de déposer à la Chambre une proposition de loi tendant à instituer le vote familial. Aux termes de cette proposition, qui compte 170 signataires, l'électeur chef de famille a droit à une voix supplémentaire s'il est père de trois enfants, non électeurs eux-mêmes.

POUR LES JUIFS D'ALLEMAGNE

Meetings en France

Paris, 9 avril.

Deux meetings contre l'antisémitisme se sont déroulés samedi après midi à la salle Bullier. Parmi les orateurs, figuraient le pasteur Wilfred Monod, le chanoine Desgranges, Marc Sangnier, Léon Blum et M. de Moro Gaffieri.

Lyon, 9 avril.

Une manifestation contre l'antisémitisme a réuni plus de 3000 personnes. M. Herriot présidait. Le maire de Lyon a dit : « Parce que nous sommes humains, républicains, Français, nous tenons à élever une protestation contre toutes les formes passagères de la violence, car c'est la justice qui a pour elle l'avenir et même l'éternité ».

Les Suédois boycottent l'Allemagne

Stockholm, 9 avril.

L'Association suédoise des maîtres d'école a décidé de suspendre cette année les échanges d'écoliers entre la Suède et l'Allemagne.

Les juifs anglais protestent

Londres, 9 avril.

Les représentants de la population juive de l'Empire britannique se sont réunis à Londres, sous la présidence de M. Laski, conseiller du roi, pour s'occuper des affaires d'Allemagne.

Le Conseil israélite a adopté une résolution exhortant les juifs, sujets britanniques, à faire tous leurs efforts pour amener le gouvernement allemand à abandonner sa politique contre les israélites.

Le boycottage anglais

Londres, 10 avril.

La police a demandé aux commerçants de Londres d'enlever les affiches qu'ils avaient posées, préconisant le boycottage des marchandises allemandes.

1000 juifs allemands en Palestine

Jérusalem, 9 avril.

Le gouvernement palestinien vient d'accorder 1000 permis d'immigration à des réfugiés juifs d'Allemagne.

M. Mussolini rudoie la Petite-Entente

Berlin, 10 avril.

Le Barsenkurier publie un article de fond de M. Mussolini, dans lequel le chef du gouvernement italien s'exprime ainsi :

« Si la Petite-Entente se proclame elle-même cinquième grande puissance, il faut qu'elle admette d'être soumise à un examen du monde. La cinquième grande puissance n'existe que sur le papier. Elle n'est pas autre chose que la Petite-Entente de jadis qui, pour paraître plus grande, est montée sur le tapis vert. L'économie des trois Etats ne peut être séparée de celle des pays voisins d'Allemagne et d'Italie. Je considère comme presque impossible la conclusion d'une union douanière entre les trois Etats. L'idée de revision progressé et deviendra plus forte que le rempart friable d'un protocole. Elle progresse parce que le monde demande la paix, une longue période de paix et parce que le monde sent que ce progrès sera vain si la paix n'est pas accompagnée de la justice. Ceux qui s'opposent à l'idée de revision agissent contre l'esprit de la Société des nations. Si la Société des nations ne s'occupe pas du problème, il en sera fait d'elle. »

Le budget français

Paris, 9 avril.

Le rapporteur général du budget établit ainsi les prévisions budgétaires des recettes et des dépenses de l'exercice 1933 telles qu'elles résultent des votes déjà acquis en séance publique et des mesures adoptées par la commission des finances :

- Dépenses : 50 milliards 91 millions.
 - Recettes : 45 milliards 806 millions.
 - Excédent des dépenses : 4 milliards 285 millions.
- Le montant de l'amortissement étant d'environ 3 milliards et demi, le déficit réel n'est que d'environ 785 millions.

Un soulèvement dans la République d'Andorre

Barcelone, 9 avril.

Samedi, est parvenue à Barcelone la nouvelle d'un soulèvement populaire déclenché par la jeunesse de la République d'Andorre pour obtenir le suffrage universel. Jusque-là, la République d'Andorre était gouvernée par un conseil qui détenait le pouvoir législatif et exécutif et qui était élu par le suffrage restreint, du type patriarcal. Désormais, le conseil sera élu par le suffrage universel.

NOUVELLES DIVERSES

M. Norman Davis, reçu à Berlin samedi par le chancelier Hitler, est retourné à Paris.

M. Titulesco a quitté Londres hier matin pour Paris, d'où il repartira pour la Côte d'Azur. M. Henry de Jouvenel, ambassadeur de France auprès du Quirinal, est arrivé à Rome.

Problèmes épineux

On nous écrit de Berne :
Des affaires de très grande importance seront traitées dans la troisième semaine de session des Chambres fédérales. Le Conseil national a commencé la discussion sur l'élaboration d'une nouvelle loi contre les agissements révolutionnaires et le débat sur la participation de la Confédération à la réorganisation de la Banque d'escompte à Genève. Lundi et mardi seront consacrés encore à ces objets ; mercredi, ce sera le tour de l'aide financière à l'Autriche et de quelques divergences dans l'arrêté pour les chômeurs. Jeudi, ce sera la clôture, à la veille du vendredi saint.

C'est le chef de la Droite catholique qui a eu l'honneur de développer la motion signée par 121 députés comme conclusion des débats passionnés du mois de décembre sur les événements tragiques de Genève. M. Walthert, de Lucerne, s'est abstenu de formuler des phrases banales, patriotiques et générales, afin de réclamer une main forte. Il a très catégoriquement affirmé la nécessité de reprendre les parties essentielles de la loi repoussée en 1922 et de décréter cinq ou six articles établissant nettement les délits qui, jusqu'ici, échappaient à la répression pénale, comme ne constituant que des actes préparatifs.

M. Hæberlin, qui avait certaines hésitations à vaincre, comme père du code pénal fédéral, s'est rallié avec une franchise absolue aux idées des motionnaires. Un seul point n'est pas encore éclairci, point relevé avec à-propos par M. Rochat : faut-il vraiment six mois pour présenter un projet de loi ? Ne peut-on pas nommer les commissions d'emblée et les faire rapporter en juin ? La loi nouvelle doit être activement poussée, afin de s'épargner les expériences fâcheuses d'il y a dix ans.

Quant à l'écho de la motion sur les bancs socialistes, il a été ce qu'on pouvait attendre. M. Graber a proclamé son amour pour la démocratie et pour la légalité, a renié trois fois M. Grimm en moins d'un quart d'heure et a fait appel à une espèce de ligue pour la défense de la République. M. Huber a continué sur ce ton. Il sera intéressant de voir si cette attitude sera celle de tout le parti de la révolution.

L'aide financière pour la Banque d'escompte, très bien introduite par les rapporteurs MM. Wetter et Aeby, a été combattue par M. Grimm qui s'est fait l'écho de toutes les difficultés qui peuvent être soulevées même par un député nullement révolutionnaire. Le débat sera terminé lundi soir, coûte que coûte.

Par contre, le Conseil national a fini la discussion sur l'aide à accorder aux producteurs de lait. L'unanimité de la décision ne saurait cacher les doutes graves qui s'élèvent autour de cette question. On voit que le versement de millions adoucit les suites de la crise, mais on se convainc toujours plus clairement que les causes du mal ne sont pas éliminées. Au contraire, la méthode choisie favorise la surproduction, au lieu de la combattre. Il est vrai que le décret nouveau établit un barrage contre l'importation des denrées fourragères. Cependant la foi dans le succès complet de cette mesure fait défaut. M. le conseiller aux Etats Savoy a exposé tout le problème depuis des années déjà. Il est probable que l'aide financière dans la forme actuelle ne saurait être répétée sans fin. L'opération salubre est inévitable, si on veut résoudre le problème agricole.

ASSOCIATION DE LA PRESSE CATHOLIQUE SUISSE

L'Association de la presse catholique suisse s'est réunie, le 23 mars dernier, en séance de printemps. Les comptes du dernier exercice, qui ont été approuvés, présentent 27.714 fr. 32 aux recettes et 24.384 fr. 68 aux dépenses (subventions, propagande de presse, Bureau catholique de correspondance, centrale des bibliothèques et feuilletons et frais d'administration).
Le fonds de presse est de 84.855 fr. 10.

Le rapport a rendu compte de la multiple activité du comité et des commissions désignées ; il sera imprimé et remis, comme d'habitude, à tous les membres.

Le directeur de l'Office de consultation pour les bons livres et bonnes lectures a fait un rapport sur cette importante entreprise d'orientation et de critique. A entendre les faits précis du rapporteur, chacun a pu se convaincre de l'absolue nécessité où se trouvent les paroisses, sociétés, associations, groupes de jeunesse de posséder la revue éditée par l'Association de la presse catholique suisse, *Buch und Volk, Le livre et le peuple* (qui n'existe pas encore en édition française mais que peut remplacer la *Revue des lectures* de l'abbé Bethléem, 77, rue de Vaugirard, Paris, VIème).

M. Bættig, bibliothécaire cantonal de Lucerne, a surtout attiré l'attention sur le danger que présentent, même en Suisse, bien des bibliothèques circulantes.

Le comité a accordé une subvention au *Giornale del Popolo*, qui, dans le Tessin, assume une tâche si importante du point de vue catholique et patriotique.

On cherche à réaliser une union toujours plus étroite entre l'Association de presse et celle des Bonnes lectures.

On prévoit des réunions régionales pour donner des directions et éclaircissements toujours plus complets sur la presse et l'Association de presse ;

on envisage aussi de véritables cours de propagande de presse.

Un autre point sera l'objet d'une attention spéciale de la part de l'Association : c'est la manière dont certains kiosques se comportent vis-à-vis des journaux catholiques.

La prochaine journée catholique de presse aura lieu, vraisemblablement, en automne, et c'est Soleure qu'on envisage comme lieu de réunion.

Au Grand Conseil genevois

Samedi après midi, à Genève, a eu lieu la séance extraordinaire, convoquée à la demande des députés socialistes, pour examiner un projet d'arrêté législatif de M. Nicole, socialiste, invitant le Conseil d'Etat à s'abstenir de tout engagement financier en vue du renflouement de la Banque d'escompte.

Le chef du Département des finances, le conseiller d'Etat Picot a combattu cette proposition, dont il a demandé l'ajournement indéfini. Celui-ci a été voté par toutes les voix des députés bourgeois contre les voix socialistes.

Le Grand Conseil a abordé ensuite le projet d'arrêté du Conseil d'Etat en faveur de la Banque d'escompte, projet qui autorise le Conseil d'Etat à effectuer auprès de la Banque d'escompte suisse, pour une période de 2 ans, dès la réorganisation, un dépôt de fonds à terme pour une somme maximum de 5 millions.

Le projet d'arrêté, muni de la clause d'urgence, a été renvoyé à une commission.

La commission du Grand Conseil chargée d'examiner le projet d'arrêté législatif proposé par le Conseil d'Etat et donnant à celui-ci l'autorisation de faire un dépôt de 5 millions pendant deux ans à la Banque d'escompte suisse a siégé hier, dimanche, sous la présidence de M. Edouard Chapuisat, ancien président du Grand Conseil.

Les amendements proposés par M. Léon Nicole, socialiste, concernant : 1° l'impossibilité pour les fonctionnaires de la banque de faire partie de conseils d'administration d'établissements en relations avec la banque ; 2° le maximum des traitements des directeurs (15.000 fr.) et 3° l'examen de la gestion de la banque par le Grand Conseil aussi longtemps que l'Etat de Genève aurait des fonds déposés dans cet établissement, ont tous été repoussés par la majorité de la commission.

Cette majorité déposera un rapport concluant en faveur de l'acceptation de l'arrêté législatif.

Un rapport de minorité sera présenté par les socialistes.

VOTATIONS LUCERNOISES

En votation cantonale, à Lucerne, le projet constitutionnel modifiant les arrondissements pour les élections au Grand Conseil a été adopté par 11.257 voix contre 765. L'ancienne loi prévoyait 19 arrondissements et la nouvelle 6.

En même temps une votation communale a eu lieu à Lucerne. Un crédit de 636.000 fr. pour des travaux publics a été accordé par 2571 voix contre 527.

Politique soleuroise

L'assemblée du parti radical du canton de Soleure a siégé, hier dimanche, pour s'occuper des prochaines élections cantonales. L'assemblée a décidé de porter à nouveau les deux conseillers d'Etat radicaux actuels, MM. Ferdinand von Arx et Kaufmann, et de présenter, en outre, la candidature de M. Oscar Stampfli, directeur de l'école normale, en remplacement de M. Schœpfer, démissionnaire, chef du département de l'instruction publique.

L'assemblée du parti conservateur s'est tenue à Egerkingen. Elle a décidé de présenter, pour l'élection du Conseil d'Etat, une liste ne portant qu'un seul nom, celui de son représentant actuel au Conseil d'Etat, M. Max Obrecht.

Déficit neuchâtelois

Les comptes de l'Etat de Neuchâtel pour 1932 se présentent comme suit : dépenses, 19.222.920 francs ; recettes, 14.371.463 fr. ; déficit, 4.851.457 francs.

L'initiative pour l'impôt de crise

Les signatures recueillies en faveur de l'initiative pour la perception d'un impôt de crise ont été déposées samedi à la chancellerie fédérale. Les listes portent 237.388 signatures.

Dans la municipalité de Zurich

La municipalité de Zurich a confié à son nouveau membre, M. Emile Buomberger, conservateur, le ressort de la police et une section de l'hygiène publique. Il entrera en fonctions le 18 avril.

TRIBUNAUX

Condamnation à mort à Lucerne

Le tribunal criminel de Lucerne a condamné à mort le nommé Aloys Christen, âgé de 26 ans, qui, le 30 mars 1932, à Dagersellen, a tué M. Anton Kronberg, horloger, pour le voler. Christen est Bernois.

Les socialistes suisses

Le congrès du parti socialiste suisse a siégé, samedi et hier dimanche, à la Maison du peuple de Bienne.

Le congrès du parti socialiste suisse a consacré plusieurs heures de débat à l'examen de la situation économique et sociale et a déclaré que les revendications socialistes doivent être portées au premier plan.

Le congrès s'est prononcé contre l'emploi de méthodes illégales.

Enfin, il a adopté par 258 voix contre 4 les directions sur l'activité du parti présentées par le comité.

Le congrès a ensuite approuvé un appel aux socialistes au sujet de l'unité de front avec les communistes, c'est-à-dire qu'il pose comme condition au parti communiste de cesser toute attaque contre le parti socialiste et de se soumettre à la volonté de la majorité des socialistes organisés avant de constituer une unité de front. La proposition formulée par quelques délégués tendant à engager des pourparlers avec le parti communiste a été rejetée.

Le congrès a ensuite adopté le programme dressé par le comité d'action ouvrier et le comité d'action nationale de défense économique. Ce programme prévoit le maintien des institutions sociales actuelles, leur élargissement par la création d'une assurance-vieillesse et survivants, les moyens financiers pour la réalisation de ce programme social devant être fournis en premier lieu par l'impôt de crise.

Dans une résolution particulière, le congrès a protesté contre les poursuites exercées contre les socialistes et les juifs en Allemagne.

Une autre résolution a engagé enfin les socialistes suisses à voter le 28 mai contre la réduction des traitements du personnel fédéral.

NECROLOGIE

L'archiduc Charles-Etienne

L'archiduc Charles-Etienne, ancien amiral, frère de l'archiduc François-Ferdinand, généralissime autrichien en 1914, est mort, à l'âge de 73 ans.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Après la catastrophe du dirigeable américain « Akron »

Un garde-côte a retrouvé à 8 milles du lieu de chute de l'*Akron* le cadavre du commandant Frédéric Berry, commandant la station aéronautique navale de Lakehurst, passager à bord de l'*Akron*.

Un remorqueur a retrouvé un manteau d'officier marqué au nom du lieutenant James Dugan. Dans la poche se trouvait un journal de bord dans lequel le lieutenant a chronométré les manœuvres notamment celle du vidage des ballasts qui a précédé immédiatement la catastrophe.

D'autres navires ont trouvé différentes épaves, notamment des fragments de plancher et un banc. Certains bâtiments ont touché un obstacle immergé, dont ils ont marqué l'emplacement par une bouée. Les recherches se concentreront sur l'endroit de la découverte du corps du commandant Berry.

Un remorqueur a retrouvé le corps du commandant Maccord, commandant de l'*Akron*, à 2 milles de l'endroit où a été retrouvé le commandant Berry.

Prisonniers révoltés

Samedi, une rébellion de détenus s'est produite dans la prison de Saragosse (Espagne). Le directeur et un geôlier qui allait parlementer avec les détenus furent reçus à coups de pierres et de bâtons. Le geôlier, voyant son directeur gravement menacé, parvint à sortir son revolver et fit feu, tuant le chef des rebelles. L'ordre fut finalement rétabli par la police.

Le trafic des stupéfiants

A Stamboul, à la suite de la découverte sensationnelle de trois ateliers situés sur le Bosphore, fabriquant des stupéfiants destinés à l'exportation en contrebande, l'enquête a révélé l'existence d'un important trafic de stupéfiants possédant des capitaux importants et des ramifications avec des centres étrangers et de nombreuses complications ; 24 personnes ont été arrêtées dont 4 femmes. On s'attend à des arrestations sensationnelles.

Incendie d'une forêt

Un violent incendie s'est déclaré, hier dimanche, dans une forêt de Vouvray (Seine-Inférieure) et s'est étendu sur une quinzaine d'hectares. Vers la fin de l'après-midi, le feu paraissait circonscrit. Plusieurs brigades de gendarmerie et quelques centaines d'hommes de troupes luttent contre le feu. Les dégâts sont importants.

Prison incendiée

Un incendie a éclaté, samedi, à la prison d'Albertville en Savoie. Malgré les efforts des pompiers, aidés de la troupe, la maison d'arrêt a été entièrement détruite. Les détenus ont été évacués dans les casernements militaires. Un dangereux bandit, qui s'était échappé, a pu être repris peu après.

Eboulement dans une carrière

A Valladolid (Espagne), samedi, l'éboulement d'un talus dans une carrière a provoqué la mort de trois enfants et d'une jeune fille.

SUISSE

Les armes à feu

Une recrue de la police zuricoise, Jacob Widmer, en congé chez ses parents à Ossingen, manipulait un revolver qu'il venait d'acheter. Un coup de feu partit et atteignit sa sœur à la tête. Elle fut tuée sur le coup.

Braconnier tué par un garde-chasse

A Bulach (Zurich), hier dimanche, le garde-chasse Reinhold Hinzen surprit dans la forêt un braconnier, Robert Heer, agriculteur. Le garde intima au braconnier l'ordre de déposer son arme. Ce dernier refusa. Une lutte s'engagea bientôt entre les deux hommes. Le braconnier fut tué.

Le garde-chasse s'est constitué immédiatement prisonnier et a assuré avoir été en état de légitime défense.

Naufrage d'un canot

Samedi, deux jeunes gens, les frères Marc et René Vautier, âgés respectivement de quatorze et dix-sept ans, fils d'un fonctionnaire fédéral habitant Berne, en séjour chez une tante, à Lausanne, étaient allés à Ouchy pour faire une excursion sur le lac. Ils louèrent un canot et prirent le large.

Samedi soir, les deux jeunes gens n'étaient pas rentrés.

La police fut avisée hier dimanche et des recherches furent immédiatement entreprises. Ces recherches aboutirent à la découverte, à 3 km. au large de Tour Ronde, sur la côte savoisiennne, du canot renversé. Les occupants ont disparu et n'ont pas encore été retrouvés.

On suppose que les deux jeunes gens ont été surpris par une vague et ont fait naufrage.

Une chute mortelle

Hier matin, dimanche, M. Walter Baumgartner, âgé de vingt-deux ans, étudiant en droit à Zurich, qui faisait avec son frère l'ascension du Petit-Mythen (Schwytz), a fait une chute de 30 mètres à la paroi nord du Goitvater et a succombé une demi-heure plus tard.

Un ponton chaviré

Hier soir dimanche, près du pont de la Nydeck, à Berne, un ponton sur lequel avaient pris place quinze personnes qui allaient partir en excursion, a chaviré. Presque tous les passagers sont tombés à l'eau. La plupart d'entre eux ont pu se sauver à la nage ou ont pu être retirés de l'eau. Une personne cependant s'est noyée.

La victime est M. Ernest Beutler, menuisier, né en 1904, habitant Felsenau.

On suppose que le ponton est arrivé sur un récif ou qu'il a chaviré sur un banc de sable.

Echos de partout

Le champ de bataille de Waterloo

De *Figaro* :

La « morne plaine » sera-t-elle déshonorée ?

Un député, M. Mathieu, de Nivelles, vient de déposer à la Chambre belge une proposition de loi qui ne va pas manquer de faire grand bruit. Elle tend à supprimer les servitudes imposées pour assurer le respect du champ de bataille de Waterloo « Depuis la dernière guerre, dit-il, les raisons qui ont dicté jadis les mesures de protection du site ont perdu leur valeur ».

Il s'agit, pour reprendre l'expression de M. Mathieu, d'une « valeur » morale et historique inappréciable, qui semble lui échapper. La « morne plaine », qu'emplit à jamais l'ombre immense du dernier carré et sur laquelle les vers de Victor Hugo planent pieusement comme un souffle lyrique, comme une écharpe irréaliste, ne saurait s'accommoder de buildings, d'hôtels ou d'usines... Les vandales triompheront-ils ? Souhaitons que non, mais à l'idée que puisse être profané un des plus hauts lieux de la gloire et de l'héroïsme humains, comment ne pas se prendre à douter de la parole de Villiers de l'Isle-Adam : « Il y aura toujours assez de solitude sur terre pour ceux qui en seront dignes » ?

Un diplomate sans mémorandum

C'est un véritable « voyage d'information » qu'effectue en Europe M. Norman Davis pour le compte de la nouvelle administration américaine.

Mais le sénateur des Etats-Unis est un négociateur qui ne s'attarde pas dans les sentiers battus de la diplomatie régulière : il ne s'encombre ni de notes, ni de dossiers ; il ne remet pas de mémoires ni de documents.

« M. Norman Davis, expliquait un de nos amis anglais, est comme le sage : il a tout son bagage avec lui. Mais c'est si léger que cela tient sur un carnet de poche ! »

Mot de la fin

Deux pauvres diables, à Paris, discutent de la nouvelle monnaie :

— Il y en a qui ont le culot de la trouver encombrante !

FRIBOURG

Conférences de carême

Hier soir, dimanche, à Saint-Nicolas, le R. Père Lavaud, dans la dernière conférence de carême, a magnifiquement traité de *La vie religieuse*. Il s'est attaché à en donner une définition exacte, à mettre en lumière les raisons qui la font apparaître, dans les perspectives de l'Évangile, comme un épanouissement de la vie chrétienne, une école de perfection spirituelle.

Nous sommes faits pour voir Dieu, d'une vision béatifiante, qui sera d'autant plus claire source de plus de joie dans l'amour éternel qu'ici-bas nous aurons aimé Dieu et notre prochain d'un amour plus ardent et plus efficace, allant jusqu'au bout de ses conséquences : joie intime du bonheur de Dieu, de ses anges et de ses saints, obéissance à tous ses préceptes, zèle du salut des âmes, œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle, travaux entrepris pour la gloire de la Trinité, combats, avec les armes de l'esprit, contre les puissances du monde mauvais et de l'enfer. « Au soir de cette vie, nous serons jugés sur l'Amour... En définitive, nous n'avons été créés que pour cet Amour ». La grâce de Dieu et les sacrements de l'Église donnent à l'homme, déchu mais racheté par le Christ, le pouvoir d'atteindre à la perfection de la divine charité, ou du moins de s'y acheminer « à pas d'amour », en suivant la voie commune des préceptes ; sans renoncer effectivement aux biens qu'il possède, pourvu qu'il en soit intérieurement détaché et en fasse un usage juste et charitable : dans la vie familiale, sanctifiée par le sacrement de mariage et conforme à ses lois ; en disposant de sa vie, selon sa volonté, dans le cadre des commandements divins.

Mais, si elle n'est pas un obstacle à la perfection du divin amour et du dévouement pour le prochain que l'amour de Dieu inspire, la vie du monde, à bien des égards, en gêne l'essor et en restreint pratiquement les possibilités.

La vie religieuse est faite pour libérer de ces entraves par le renoncement aux conditions de vie du monde, et la pratique non pas seulement en esprit, mais effective et garantie par des vœux, des principaux conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté, d'obéissance.

Le renoncement à la propriété, ou du moins à l'usage des biens de la terre, favorise éminemment l'esprit de pauvreté, auquel est promise la première béatitude. Le renoncement à la vie familiale, non pour en fuir les charges, mais pour assumer, dans une plus grande liberté d'esprit, la paternité ou maternité spirituelle des pauvres, des malades, des affligés, des enfants des autres, des âmes, affranchit des sollicitudes et de la division du cœur dont parle saint Paul. Le vœu d'obéissance à la hiérarchie des supérieurs qui représentent Dieu et détiennent une part de son autorité donne une valeur religieuse à toutes les œuvres, et au repos même, que commande ou suggère une règle éprouvée et sainte. Les trois vœux donnent à Dieu toute la vie d'un seul coup, par un seul acte, dont les conséquences se déroulent jusqu'au dernier soupir. Ils sont le meilleur usage qu'on puisse faire de sa liberté, l'hommage à Dieu de tout l'être et de toutes ses puissances.

La vie religieuse, identique en son fond, se diversifie à l'infini selon les besoins des âmes et des temps, les nécessités historiques de l'Église, en une floraison d'ordres ou d'instituts : actifs, voués aux œuvres de miséricorde ; contemplatifs, dont l'apostolat est surtout constitué par la prière

et la pénitence ; apostoliques ou mixtes dans lesquels l'activité au service du prochain ne doit être que la communication des richesses intérieures, acquises et accrues dans la vie contemplative.

Le Père Lavaud regrette de ne pouvoir esquisser en une simple conférence l'épopée séculaire de la vie religieuse, du moins saluait-il en passant les grandes gloires de son Ordre, qui lui sont légitimement le plus chères. L'histoire de tous les Ordres prouve qu'ils furent effectivement des écoles de perfection et de sainteté. Les échecs individuels ou les demi-réussites témoignent seulement de l'infidélité ou de l'insuffisante générosité des personnes. L'homme peut toujours fausser les meilleurs instruments ou mal s'en servir.

Le monde ne comprend rien à la vie religieuse, parce qu'il ignore le principe qui l'inspire. Les ennemis de Dieu et de l'Église ne se méprennent pas sur sa valeur du point de vue éternel. C'est pourquoi ils s'acharnent à la détruire. Les persécutions commencent généralement par la proscription des religieux.

L'Église tient à la vie religieuse comme à la prunelle de ses yeux. Elle la défend contre tous les assauts, et la fera durer autant qu'elle-même, qui a la divine assurance que l'enfer ne prévaudra pas.

Le Père Lavaud a terminé son exposé en dégageant des conclusions pratiques pour les religieux, pour les jeunes gens et les jeunes filles appelés à se consacrer à Dieu, pour les parents. Que tous les religieux déjà engagés soient fidèles ; que les jeunes âmes répondent généreusement à la grâce du Saint-Esprit qui les sollicite au dedans. Que les parents se réjouissent de donner à Dieu un ou plusieurs de leurs enfants. Ils ont lieu d'être heureux de ces vocations. Elles font le bonheur des appelés, retombent sur eux-mêmes en grâces précieuses et servent au mieux dans l'Église militante, les intérêts de la gloire de Dieu.

Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité. A ceux qui auront tout quitté pour le suivre, il donnera, avec une plénitude surabondante, la vision et l'amour éternel, seule récompense désirée par le véritable amour ici-bas.

L'auditoire nombreux de Saint-Nicolas a été dans le ravissement d'entendre les hauts enseignements du conférencier présentés avec une éloquence vibrante et entraînante.

Les loutres de la Sarine

A propos des deux belles loutres capturées dans la Sonnaz par le garde-pêche Bossy, de Chenaleyres, il est intéressant de signaler aussi la présence de ce carnivore dans la Sarine.

Durant les nuits de l'arrière-automne passé, on pouvait entendre des cris rauques et sauvages, entrecoupés de clapotis de l'eau de la rivière. Ces cris, qui arrivaient très distincts à la route des Alpes, portaient de la rive de la Sarine, à la bifurcation du ravin de Pérolles, vis-à-vis de la Maigrange.

Dans le silence de la nuit, au clair de lune, ces grognements insolites dans l'écho des rochers de la Sarine — tantôt à 2 heures, tantôt vers 3 heures du matin — prenaient un caractère impressionnant : c'étaient des loutres pourchassant des poissons.

Ce féroce carnivore, de la famille des mustélidés, qui vit dans les terriers au bord des eaux courantes, est aussi fréquent sur les bords sauvages et agrestes du Doubs, où nous avons connu un vieux trappeur et garde-chasse qui en avait capturé 365.

F.-Ls Ritter, prof., art.-peintre.

† M^{me} Edouard Collomb

M. Edouard Collomb, rédacteur à *La Liberté*, vient d'être douloureusement frappé dans ses affections. M^{me} Edouard Collomb, qu'un mal opiniâtre minait depuis plusieurs mois, a succombé ce matin.

Ce funeste événement, qui brise un jeune foyer, est pour notre ami une bien lourde épreuve, qui lui attirera la compassion générale. Nous lui adressons, à lui et à tous les siens, nos profondes condoléances.

Cercle catholique de Fribourg

Malgré le temps splendide de l'après-midi d'hier dimanche, plus d'une centaine de membres ont pris part à l'assemblée du Cercle catholique, qui s'est tenue sous la présidence distinguée de M. Bernard Weck, conseiller d'Etat. On remarquait la présence de MM. Vonderweid, Bovet et Piller, conseillers d'Etat.

Le R. Père Lavaud, professeur à l'Université, a fait une remarquable conférence sur l'athéisme en Russie. Après avoir montré l'étendue de ce mouvement et sa puissance sur les masses, le savant conférencier a exposé le travail intense de préparation et de propagande qu'accomplissent les Sans-Dieu soviétiques, sous l'œil approbateur et avec l'appui effectif du gouvernement de Moscou.

Depuis la grande révolution de 1918 et les secousses terribles qui l'ont accompagnée, un grand mouvement a été déclenché en Russie, à l'effet de détruire toutes les religions. En 1919, un comité s'est fondé à Moscou avec la tâche de poursuivre dans les masses la déchristianisation complète. Ce furent d'abord des attaques sans plan d'ensemble, dans différents endroits et dans diverses catégories d'individus. Puis l'action fut systématiquement organisée par les cellules communistes, à la suite d'ordre précis d'un centre actif et remuant qui recueillit un grand nombre d'adhésions de membres militants. Les Sans-Dieu, cependant, comme les communistes, dans leur action, préférèrent la qualité à la quantité : leur ambition est de pouvoir compter sur une élite d'hommes décidés, prêts à toutes les besognes.

Leurs principes reposent sur la conviction que la religion et la vie économique, d'une part, et la religion et la science, d'autre part, ne peuvent se concilier. La religion pour eux est une arme aux mains des exploités. Le marxisme cherche l'instauration d'une société sans classes. Il a des explications matérialistes pour tous les problèmes de la vie et de la mort. Pour les Sans-Dieu, l'Église catholique est l'ennemie du progrès et ils illustrent ce mensonge par une propagande formidable par les journaux, par les conférences innombrables, par les musées, organisés dans d'anciennes églises.

La propagande des Sans-Dieu s'adresse principalement aux ouvriers, aux femmes, moins facilement tentées par leurs sophismes, aux habitants des villages, suivant les circonstances locales, à la jeunesse surtout qu'on essaye de gagner par tous les moyens.

En 1930, il y avait, pour intensifier l'action des Sans-Dieu, 73 universités soviétiques et un grand nombre d'écoles pour militants.

L'activité des Sans-Dieu, si redoutable par son dynamisme, tend à s'étendre à l'Europe qui n'a pas compris le danger et qui n'a pas entendu l'appel du Pape Pie XI dans son encyclique *Caritate Christi compulsi*.

Le devoir des catholiques est de s'opposer par l'action, par la parole, par la prière, aux ravages

de l'athéisme en mettant, d'autre part, dans les rapports sociaux plus de charité, afin que rayonne le règne du Christ, le règne de la paix et de la vérité.

Le R. Père Lavaud a été vivement applaudi. M. Bernard Weck l'a remercié pour sa brillante conférence et il l'a assuré que les membres du Cercle catholique sauraient profiter des enseignements qu'il leur avait si lumineusement donnés.

Après quelques vibrantes paroles de M. Léo de Graffenried, qui a dit son attachement au Cercle catholique et après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée par M. Barbey, il a été annoncé que 13 nouveaux membres ont demandé leur entrée au Cercle catholique, tandis que trois seulement ont démissionné.

Puis M. Bernard Weck a donné lecture d'un très intéressant rapport sur le marche du Cercle, qui a montré que celui-ci pouvait regarder vers l'avenir avec confiance puisque chaque année le nombre des membres augmente d'une manière réjouissante. Il était à la fin de 1932 de 837. M. Bernard Weck s'est réjoui de l'élection de M. Piller au Conseil d'Etat et de la nomination de M. Louis Python comme juge fédéral. Il a dit les mérites de ces deux magistrats, en relevant notamment l'hommage rendu à la mémoire de M. Georges Python par l'élection de son fils à notre haute Cour fédérale.

Cinq *Pater* et cinq *Ave* ont été récités pour les membres défunts.

Après la lecture des comptes et du rapport des vérificateurs, qui ont souligné l'excellent travail de M. Barbey, M. Bernard Weck, a annoncé son intention de se retirer de la présidence. L'assemblée, devant les excellentes raisons qu'il a exposées, n'a pu que s'incliner avec regret. Elle a désigné à l'unanimité pour le remplacer M. Renevey, préfet de Fribourg.

Le nouveau président, après avoir montré les mérites très grands que s'était acquis M. Bernard Weck, par ses dix années de présidence, a dit sa volonté de suivre ses traces et de mettre toutes ses forces au service du Cercle catholique de Fribourg.

M. Vonderweid, vice-président du Cercle, ayant dit également son intention de démissionner, après vingt ans d'activité au comité, M. Renevey lui a exprimé toute la reconnaissance du Cercle catholique qui espère pouvoir compter longtemps encore sur ses précieux conseils. C'est M. Charles Leimgruber, confiseur, qui a été désigné à l'unanimité pour le remplacer. Les autres membres du comité ont été réélus par acclamations.

M. Bernard Weck a fait ensuite un exposé sur la question du transfert du Cercle dans un autre édifice. La commission a examiné différents projets, qui sont tous difficiles à réaliser. On songe au bâtiment de la Grenette.

M. Béat Collaud a invité la commission à hâter l'examen de la question du transfert.

L'assemblée a ratifié ce vœu.

M. Bovet, conseiller d'Etat, a adressé ses remerciements à MM. Bernard Weck et Vonderweid, qui ont contribué dans une si large mesure au développement du Cercle catholique et il a proposé de les nommer membres d'honneur.

L'assemblée a acclamé cette proposition.

Puis l'assemblée a été levée, après quelques paroles de gratitude de M. Bernard Weck.

Mères chrétiennes de Saint-Pierre

La réunion mensuelle des Mères de famille aura lieu demain mardi, à 2 h. 1/2, dans la salle paroissiale de l'église Saint-Pierre. Elle sera suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

Le feu à bord

par Paul SAMY

— Tant mieux, fit Marthe. On verra du pays on sortira de ce trou où je m'ennuie. La nuit dernière je rêvais que j'étais à Villard, avec mes bons vieux. Les vaches de l'étable me reconnaissent, et Barbeau, le chien de la ferme, gambadait de joie autour de moi.

— Un jour, dit Mme Dorane, quand nous reviendrons de la montagne et que vous serez tout à fait bien portante, on prendra l'auto et on ira jusqu'à Villard voir les braves gens qui vous ont si bien soignée.

— Oh ! oui, j'en aurai un si grand plaisir que papa ne me le refusera pas.

— Vous savez bien qu'il fait tout ce que vous voulez.

— Oui. Il est très bon pour moi. Mais je vous assure, madame Do, que tout ce luxe dont il m'entoure ne me cause aucune joie. Rien ici ne m'intéresse. Je m'y sens enfermée comme dans une prison.

— Oh ! s'écria la gouvernante. Il ne dépendrait que de vous de faire des promenades agréables. Vous avez pour cela une auto.

— Parlons-en, ma bonne Do, de l'auto. On ne voit rien tant elle va vite et on y avale la poussière des chemins. Je n'en demande pas tant. Il me faudrait des champs à cultiver, des bêtes à soigner, de belles vaches comme j'en avais là-bas.

— Mais, mademoiselle, cela n'est plus de votre rang et de votre condition. Que de fois vous l'ai-je dit.

— Alors, pourquoi m'enferme-t-on entre ces quatre murs ? Si je suis une demoiselle du monde, qu'on me montre ce monde, ce Paris dont on parle tant. C'est à peine si je l'ai vu. On a fait quelques promenades dans les rues encombrées, quand j'étais rue de Ponthieu. Il doit pourtant y avoir autre chose.

— Mais, quelle autre chose, mademoiselle Marthe ? demanda la gouvernante qui voulait savoir ce que se passait dans le cerveau de cette petite campagnarde.

— Je ne sais pas au juste. Mais dans les journaux que vous me faites lire on y parle de fêtes, de concerts, de théâtres, de cinémas. C'est au moins cela que j'aurais voulu voir.

— Eh bien, quand vous reviendrez tout à fait guérie de votre cure au grand air, nous demanderons à votre père de vous donner toutes ces distractions. Paris est tout près du « Chêne » et on y peut aller et revenir en auto très vite, la journée comme le soir. Mais je vous fais parler, et cela vous fatigue. Tenez, voici Claudine qui vous apporte votre petit repas.

— Donnez vite, Claudine, fit Marthe en se dressant, j'ai une faim !

C'était vraiment la guérison, et, dans l'après-midi, Edouard Esnault entre un aller et retour, put remarquer cette transformation qui allait maintenant s'accroître chaque jour.

Le docteur constatait avec plaisir, le lendemain, les progrès de cette convalescence, plus rapide qu'il n'avait osé l'espérer.

Il consentit à ce que la jeune fille descendit au jardin où, étendue sur une chaise longue, elle ne quittait pas des yeux la Marne qu'elle voyait couler à travers les arbres et où passaient de grandes péniches qui s'en allaient vers des pays qu'elle ne connaissait pas.

Peu à peu ses forces revenaient, ses joues se

coloraient et, dans ce besoin inné en elle de mouvement, elle eût bientôt recouvré l'usage de ses jambes, parcourant les allées du jardin, bravant la fatigue malgré les conseils de prudence que lui donnait Mme Dorane.

Mais il eût fallu refaire une nature qui, avec la santé, reprenait ses habitudes primitives d'action.

Il lui tardait, comme le docteur l'avait dit à Mme Dorane, de s'en aller vers une autre région. Peu lui importait laquelle, pourvu qu'elle s'échappât de cette réclusion et de cette atmosphère enfermée, sous ces arbres humides qui, pour elle, avaient été la véritable cause de sa maladie.

Elle n'en voyait pas d'autre et avait ri, de son rire un peu bruyant, quand sa gouvernante lui avait montré la plante dont on supposait qu'elle avait goûté les fruits vénéneux.

Elle en ignorait même l'existence, répétait-elle au médecin qui, à des intervalles réguliers, venait suivre pour son compte personnel les phases de la convalescence de sa jeune cliente.

— Alors, docteur, lui avait-elle dit un jour, quand me sortirez-vous d'ici ?

— Dès que j'aurai vu votre père, répondit-il.

— Papa viendra certainement ce soir. Je le garderai demain matin avant qu'il retourne à Paris. Je lui dirai votre désir de l'entretenir. Soyez assez bon pour revenir demain.

Le médecin promit et obtint sans peine d'Edouard Esnault que sa fille allât faire une saison dans les Alpes. Il lui conseilla Chamonix.

— M^{lle} Esnault, lui dit-il, y trouvera, avec le bon air, tout le confortable possible et un centre d'agréables excursions.

Mme Dorane applaudit à ce choix, car elle connaissait la station, y ayant séjourné jadis avec son mari malade à la suite d'une de ces crises de paludisme qui devait l'emporter plus tard.

Les préparatifs furent vite faits et, un matin, ils s'embarquèrent tous trois à Paris, Esnault ayant voulu présider lui-même à l'installation de sa fille à Chamonix, lui promettant de revenir la voir chaque fois que ses affaires de Paris lui en laisseraient le loisir.

C'est pourquoi, lorsque le docteur revint, ignorant leur rapide départ, il trouva la villa vide de ses habitants, hormis la domesticité qui en avait la garde.

L'idée lui vint, un moment, d'interroger la cuisinière et la femme de chambre, celle-ci principalement, sur la nourriture de la jeune matresse et sur l'incident du flacon.

Mais il y renonça. Il fût sorti de sa fonction et se devait de garder par devers lui les doutes qu'il avait éprouvés et qu'il ne parvenait pas à chasser de son esprit.

Plus tard, il eut l'occasion de se les rappeler. Il racontait alors que, durant sa carrière déjà longue, il ne s'était jamais trouvé en présence d'un problème aussi troublant et d'une affaire aussi mystérieuse.

— Seule, disait-il, une enquête judiciaire aurait pu conduire à la vérité, mais la rapide guérison de ma malade ne me permit point alors d'évoquer dans cette intoxication une tentative criminelle.

(A suivre.)

NOBLESSE
LA PERLE DES VERMOUTHS

ESTIMULAN.
Aperitif au vin et quinquina

Armée suisse

Fourniture des chevaux du 1er corps d'armée

La fourniture des chevaux pour l'armée joue, en cas de mobilisation, un rôle de tout premier plan. C'est d'elle, en effet, que dépend, dans une très grande mesure, la possibilité de doter nos troupes, dès les premières heures, d'une mise sur pied des chevaux et des mulets dont elles ont besoin.

La répartition des uns et des autres ne peut être laissée au hasard, les nécessités étant fort différentes, selon les poids à traîner ou à porter, suivant la nature du terrain où les attelages seront appelés à évoluer, suivant, aussi, la vitesse plus ou moins grande que ces derniers pourront être obligés de soutenir en certaines circonstances. Plus qu'ailleurs peut-être, c'est dans le domaine militaire que les petites causes produisent les plus grands effets. Cela, les officiers de fourniture des chevaux ne l'ignorent pas.

C'est pourquoi ils avaient répondu nombreux à l'appel de l'un des leurs, le major Albin Muller (Lausanne), qui avait pris l'initiative de réunir à Lausanne ceux de ces officiers qui appartiennent au 1er corps d'armée. Invités, le colonel-commandant de corps Guisan et le chef du Département militaire vaudois, M. Bujard, ont honoré la réunion de leur présence. Le lieutenant-colonel Jordi, chef de service à l'état-major général, venu tout exprès de Berne, a fait une magistrale conférence suivie d'une discussion des plus intéressantes, au cours de laquelle de nombreuses expériences ont été relatées et commentées, mettant ainsi les auditeurs en face de problèmes pratiques, et de ce fait, les préparant à l'accomplissement de leurs fonctions militaires. Les leçons de telles réunions sont si importantes que les officiers de fourniture des chevaux ont pris, avant de se séparer, la décision de se réunir, l'an prochain, à Lyss, si possible avec leurs camarades de la 3^{me} division.

LES SPORTS

Football

La coupe suisse a été remportée hier dimanche, à Zurich, par Bâle 1, qui a battu Grasshoppers par 4 buts à 3. Les Bâlois ont mérité la victoire par leur jeu rapide et leur excellente technique. Les joueurs de Grasshoppers semblent un peu surmenés. En ligue nationale Servette 1 a battu Zurich 1 par 6 buts à 0. Young-Boys, Blue-Stars, 3 à 1; Nordstern, Concordia (Bâle), 4 à 1; Lausanne, Aarau, 5 à 0. Chaux-de-Fonds a fait match nul avec Lugano 1, par 1 but à 1.

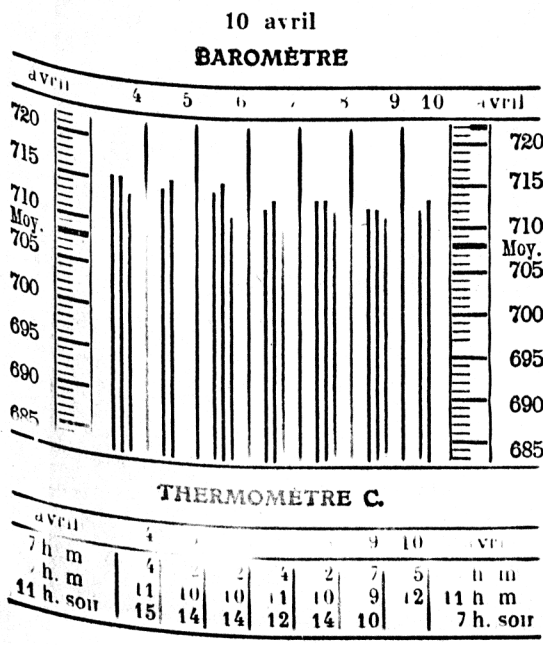
En deuxième ligue, Fribourg 1 et Victoria 1, de Berne, ont fait match nul par 1 but à 1. Fribourg 1 peut ainsi envisager sa promotion en première ligue.

Pour la langue française

On a le verbe *s'ensuivre*, qui ne se conjugue qu'à la troisième personne du singulier. Dans sa conjugaison, aux temps simples, ce verbe ne se décompose pas, c'est-à-dire qu'on ne sépare pas en *en* et *suivre*. On écrit donc : « Il s'ensuit » et non : « il s'en suit » ; il s'ensuivit, il s'ensuivait, il s'ensuivra, et non : « il s'en suivit, il s'en suivait, il s'en suivra. » Et l'on dit, aux temps composés : « Il s'en est suivi, il s'en serait suivi. »

Logiquement, on ne devrait pas dire : « De toute cette affaire, il peut s'ensuivre pour vous de graves conséquences. » C'est là un pléonasme puisque *en de s'ensuivre* signifie de cela, ce qui fait double emploi avec le complément indirect : de toute cette affaire. Si on commence la phrase de la sorte, il ne faut pas employer le verbe *s'ensuivre*, mais, par exemple, le verbe *résulter*. Cependant, des auteurs classiques et de nombreux écrivains modernes autorisent ce pléonasme qu'il vaudrait bien mieux éviter. Un grammairien veut qu'on dise : « Il suit de là que... » et non : « il s'ensuit de là que... » Ce qui serait mieux, ce serait de supprimer de là et de dire : Il s'ensuit que... puisque *en* signifie de là, ou de cela.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



Les prochains entretiens de Washington

Washington, 10 avril.

Les conversations de M. Roosevelt avec les délégués des puissances européennes porteront essentiellement sur trois ordres de problèmes :

1^o La renaissance de la vie économique mondiale et la préparation de la conférence économique de Londres ;

2^o Les dettes de guerre en liaison avec le programme de la conférence économique ;

3^o Le désarmement et la situation politique de l'Europe.

M. Roosevelt désire donner à ces conversations un caractère purement consultatif.

On estime que les conversations qui vont avoir lieu entre le gouvernement américain et les puissances qui, en dehors de la Grande-Bretagne et de la France, ont été invitées à envoyer des représentants à Washington, auraient lieu vraisemblablement seulement après l'entretien des représentants des trois grandes puissances démocratiques (Angleterre, France et Etats-Unis). M. Roosevelt désirant essentiellement réaliser une unité de vue entre les Etats-Unis, la France et l'Angleterre sur les grands problèmes internationaux. Dans les milieux politiques les mieux informés, on estime que les conversations à trois ne se limiteront pas aux problèmes économiques ni à la question des dettes.

Si le président pouvait faire valoir au Congrès que des nations comme la France et l'Angleterre acceptent de coopérer étroitement avec les Etats-Unis pour le règlement des problèmes mondiaux, s'il pouvait dire que la vaste action diplomatique engagée est destinée au maintien de la paix en Europe, le Congrès modifierait sans doute son point de vue et se montrerait beaucoup plus conciliant que si le problème des dettes est abordé de front.

Londres, 10 avril.

On mande de Washington que le secrétaire d'Etat Hull a déclaré samedi que la nouvelle administration était décidée à prendre l'initiative d'une série de mesures destinées à mettre fin à la lutte de tarifs entre les grandes puissances commerciales du monde.

Le ministre a indiqué que au cours des conversations prévues par le président Roosevelt avec des représentants des gouvernements européens, les délégués des Etats-Unis s'efforceront de faire aboutir aussi rapidement que possible les négociations pour un accord général prévoyant l'abaissement des barrières douanières du monde.

Le chef de l'Etat qui on le sait, a déjà des pouvoirs pour négocier des accords économiques réciproques individuels, demandera sans doute prochainement au Congrès de nouveaux pouvoirs en vue de la conclusion d'un traité général.

Washington, 10 avril.

M. Hull, secrétaire d'Etat, a fait aux représentants de la presse les déclarations suivantes :

« Il est temps de renverser entièrement la politique commerciale suivie par l'univers entier depuis une dizaine d'années. Les Etats-Unis, qui ont une grande part dans le « nationalisme économique », qui afflige le monde prennent maintenant l'initiative de convier les autres pays à s'entendre sur le principe d'une politique commerciale nouvelle, rompant avec les méthodes équivalant à un suicide jusqu'ici adoptées. La convocation par M. Roosevelt d'hommes d'Etat étrangers pour des conversations préliminaires de la conférence économique signifie que les Etats-Unis sont décidés à changer de direction et à se tourner vers une politique plus saine et plus constructive. »

« L'essentiel n'est pas d'élaborer des tarifs douaniers dans le détail, mais d'arriver à un accord de principe devant régler les discussions de la conférence économique : la politique commerciale et monétaire actuelle doit être radicalement modifiée et cela dans l'intérêt de tous et de chacun. »

Londres, 10 avril.

Onze invitations officielles auraient été adressées maintenant aux principales puissances. On annonce que l'administration fera savoir aux gouvernements ne participant pas activement aux négociations qu'elle sera heureuse de procéder à des échanges de vues par les voies diplomatiques ordinaires.

Berlin, 10 avril.

Les milieux officiels de Berlin ne se sont pas encore prononcés au sujet de l'invitation adressée par le gouvernement américain au chancelier Hitler.

Toutefois, dans les milieux politiques, on confirme que, vu les nombreuses affaires à expédier dans le courant des prochains mois, Hitler ne quitterait probablement pas l'Allemagne.

Dans le cas où le docteur Luther, ambassadeur d'Allemagne à Washington ne serait pas chargé de la représentation du Reich, ce serait, dit-on, le vice-chancelier von Papen qui mènerait les négociations pour le gouvernement allemand.

La Chine envoie des délégués à Washington

Changhai, 10 avril.

(Havas.) — On mande de Nankin que les corps constitués demandent au gouvernement d'envoyer à Washington à la conférence préparatoire de la

Nouvelles de la dernière heure

conférence économique des diplomates de premier plan, afin de soulever la question du conflit sino-japonais relatif au traité des neuf puissances, à la doctrine de la porte ouverte et à la question de la non reconnaissance de l'Etat mandchou.

L'invitation au Japon

Tokio, 10 avril.

L'invitation américaine conviant le Japon aux conversations de Washington est arrivée hier dimanche à Tokio.

Le gouvernement japonais, ne sachant quels sont au juste les intentions et les projets du gouvernement américain, a chargé son ambassadeur à Washington de demander des précisions à la Maison-Blanche ; il désire savoir, notamment, s'il s'agit de conversations entre le président Roosevelt et chacun des délégués séparément, ou bien s'il s'agit de conversations d'ensemble, sous forme de conférence. S'il s'agit de conversations privées, le Japon se fera représenter à Washington par un membre du gouvernement.

M. Norman Davis chez M. Hitler

Berlin, 10 avril.

M. Norman Davis a été reçu, samedi soir par le chancelier Adolf Hitler, en présence de M. von Neurath, ministre des affaires étrangères. L'entretien a duré une heure trente.

Les ministres du Reich ont exposé à M. Norman Davis leur point de vue bien connu en matière de désarmement. L'évolution du problème du désarmement auraient-ils précisé, aurait une importance décisive pour le succès de la conférence économique mondiale. A ce propos, ils soulignèrent, une fois de plus, les revendications actuelles de l'Allemagne. Celle-ci veut obtenir à tout prix, en matière d'armement, l'égalité qualitative. Quant à l'égalité quantitative, l'Allemagne ne la demande pas actuellement, mais la convention à conclure devrait prévoir sa réalisation par étapes.

Sur la question de la revision des traités, les ministres allemands ont évité de donner des précisions. Il est vraisemblable, du reste, que les revendications allemandes en cette matière, sont loin d'être arrêtées. Cependant, on tendrait, du côté allemand, à ce qu'une véritable possibilité de revision fût établie soit en développant les procédures actuellement prévues, soit autrement.

M. Norman Davis aurait attiré l'attention de ses interlocuteurs sur le danger de toute action unilatérale.

La question du couloir polonais aurait également été abordée par les ministres allemands.

M. Davis a l'impression qu'un changement de personne dans la direction de la politique étrangère du Reich n'était pas probable actuellement. Le chancelier Hitler, très absorbé par la tâche de la politique intérieure, ne semble pas avoir la possibilité de suivre avec une extrême précision les problèmes de la politique extérieure.

Il ne semble pas, du reste, que M. von Papen comme certains journaux allemands l'ont annoncé, se rende à Washington pour conférer avec M. Roosevelt. L'Allemagne sera sans doute représentée par les directeurs ministériels Ritter et Posse, spécialistes dans les questions économiques.

M. Davis aurait gardé de son séjour à Berlin l'impression que, sur à peu près tous les points essentiels, l'attitude du Reich ne serait point aussi rigide qu'on pouvait le supposer d'après certaines déclarations destinées à l'opinion publique allemande.

Arrestations à Berlin

Berlin, 10 avril.

Le Montag annonce l'arrestation du président du Conseil de surveillance, du gérant et du syndic de la Société berlinoise des entrepôts. Les contrats passés avec cette société ont, depuis des années, fait perdre des millions à la ville de Berlin. Les autorités s'efforcent de faire toute la lumière sur cette vaste affaire de corruption.

Au « Berliner Tageblatt »

Berlin, 10 avril.

Le transfert du Berliner Tageblatt, ancien organe radical, sous une direction hitlérienne (voir Affaires d'Allemagne), comporte l'abandon de tous les droits d'édition par le propriétaire actuel, M. Lachmann-Mosse, auquel il sera servi pendant quinze ans une rente qui ne pourra dépasser 100.000 marcs par an.

Le rédacteur en chef Théodore Wolff a quitté subrepticement ses fonctions il y a quelque temps et s'est réfugié à l'étranger.

Les bénéficiaires du journal seront désormais versés à un fonds en faveur des victimes de la guerre.

Le journal sera dirigé par M. Pinner, qui y était déjà attaché, M. Häuber et M. Rauscher. Les anciens rédacteurs, sauf M. Pinner, ont été congédiés.

La presse catholique allemande

Cologne, 10 avril.

La société de Gœrres, editrice de la *Kœlnische Volkszeitung*, annonce sa prochaine liquidation. L'ancien et réputé organe rhénan du Centre catholique passera sous une nouvelle direction.

La mort des journaux socialistes d'Allemagne

Berlin, 10 avril.

Une série de journaux socialistes, ne pouvant plus subsister sous le nouveau régime ont introduit la procédure de liquidation et congédié leurs rédacteurs.

Manifestations de juifs polonais

Lodz, 10 avril.

Un groupe de juifs manifestant contre le mouvement antisémite d'Allemagne a tenté de saccager le journal allemand. Ils en furent empêchés par les forces de police qui protégèrent également le consulat d'Allemagne. Les manifestants endommagèrent légèrement l'emblème allemand à l'entrée du consulat, à la suite de quoi le gouverneur de Lodz présenta des excuses. Une enquête administrative et judiciaire sévère est ouverte.

La grève des cheminots irlandais

Dublin, 10 avril.

(Havas.) — Depuis minuit l'Etat libre d'Irlande est pratiquement privé de chemins de fer. L'entrée en grève des cheminots et employés des compagnies qui exploitent le réseau en Irlande du sud survient à la suite d'une crise de plus de deux mois et elle est le résultat d'une longue série de négociations malheureuses. Les cheminots, sentant leurs salaires menacés par cette réduction de 7 1/2 % qui avait causé l'entrée en grève des employés du Great Northern Railway il y a plus de deux mois, ont refusé de ratifier les décisions de leur Union qui avait signé avec leur compagnie un accord destiné à mettre fin au conflit.

Grève de professeurs irlandais

Dublin, 10 avril.

(Havas.) — Les professeurs des écoles nationales ont décidé de se mettre en grève pendant vingt quatre heures le 26 avril, en guise de protestation contre la réduction de salaires que veut leur appliquer le gouvernement.

Les nègres des Etats-Unis

New-York, 10 avril.

(Havas.) — Dès l'annonce de la condamnation de Patterson, M. Davis, éditeur d'un journal « nègre » de Harlem, le faubourg nègre de New-York, a organisé une marche nègre sur Washington, pour présenter à M. Roosevelt une protestation contre le verdict de Decatur. La pétition s'est couverte déjà de 17.000 signatures. M. Davis compte réunir à Washington 50.000 nègres tous originaires des Etats-Unis. Il a télégraphié aux journaux « nègres » de Chicago, de Pittsburg, de Philadelphie et de Norfolk, pour les inviter à appuyer le mouvement.

La catastrophe du dirigeable américain

Washington, 10 avril.

(Havas.) — Le garde-côtes Thèbes a retrouvé un réservoir à essence de l'Akron au large de New-Jersey.

SUISSE

L'Union syndicale

Zurich, 10 avril.

Le comité de l'Union syndicale internationale a ouvert sa séance, le 9 avril, au Limathaus, sous la présidence, de M. Citrine. Etaient représentées les organisations de Belgique, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Autriche, Allemagne, Suède, Suisse, Espagne, Tchéco-Slovaquie et Hongrie.

Dans son discours d'ouverture, M. Citrine a relevé que la session s'ouvrait dans une période critique.

Tué par une automobile

Lutry, 10 avril.

La nuit dernière, une automobile conduite par un jeune homme de Lausanne, M. Bloch, qui n'est pas en possession d'un permis de conduire, a renversé à l'entrée de Lutry un piéton, M. Cuénod. Celui-ci a été tué sur le coup.



Monsieur et Madame Gebh Rohner et leurs enfants, à Au (Saint-Gall) ;

Madame veuve Nathalie Dévaud Rohner et ses enfants, à Fribourg ;

Monsieur et Madame Fr. Ziegler-Rohner et leurs enfants, à St-Josephen (Saint-Gall) ;

Monsieur l'abbé Gebh Rohner, chanoine, à Saint-Gall ;

Le Révérend Père Rohner, O. P., à Fribourg ;

Monsieur et Madame J. Thurnherr-Rohner et leurs enfants, à Au (Saint-Gall) ;

La Révérende Sœur Imelda Rohner, O. S. D., à Cazis (Grisons) ;

Mademoiselle Joséphine Rohner, à Saint-Gall ;

Le Révérend Père Anselme Rohner, O. P., à Rome ;

et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Albert ROHNER

maitre-vannier

leur bien-aimé père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, décédé pieusement le 9 avril, muni de tous les sacrements de la sainte Eglise, dans sa 72^{me} année.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, le mercredi 11 avril, à 8 h. 1/2.

Départ du convoi mortuaire Hôpital cantonal, à 8 h. 1/4.

FRIBOURG

En faveur de l'église d'Epandes

Dons recueillis par le comité d'action
(4^{me} liste)

M. Edmond Weber, conseiller communal, 5 fr. M. Augustin Genoud, architecte, 20 fr. M. Emile Ems, président, 5 fr. M^{me} Brugger, 3 fr. Institut Maria Ward, 2 fr. M. Henri Sieglé, 3 fr. M^{me} A. Lang, 1 fr. Institut Saint-François de Sales, 2 fr. Piantino, frères, 1 fr. 50. M. Brohy, 2 fr. M. Zimmermann, 2 fr. M^{lle} Neuhaus, 2 fr. Villa Thérèse, 5 fr. M^{me} Mayer, 1 fr. M. Th. Tinguely, 5 fr. M^{me} Noth, 50 c. L. Bæriswyl, 20 c. M. Richoz, 80 c. M. Bæchler, 1 fr. M. Beldowska, 2 fr. Piantino, frères, 20 fr. Anonyme, 5 fr. Illisible, 2 fr. Meuwly, 20 c. Joss-Gobet, 1 fr. M. Lanthemann, 1 fr. M. Gauch, 1 fr. Elise Rudaz, 1 fr. 50. Famille Ropraz, 1 fr. Famille Moser, 1 fr. Famille Kaufmann, 1 fr. Famille Eckert-Staub, 1 fr. Famille Laube-Weibel, directeur, 1 fr. 50. Anonyme, 2 fr. G. Chollet, 1 fr. Schouwey, 1 fr. Graven, 2 fr. Famille Weber, ingénieur, 5 fr. Fabre, professeur, 1 fr. Anonyme, 1 fr. Rysse, 1 fr. J. Oberlin (2^{me} versement), 5 fr. Professeur Lampert, 2 fr. M^{lle} Philipona, 1 fr. D^r Treyer, 2 fr. M. Thalman, 2 fr. M. Boltzer, 1 fr. M^{me} Boltzer, 2 fr. M. Bourgnécht, 5 fr. de Gottrau, 2 fr. Bondallaz, professeur, 5 fr. G. Menoud, 5 fr. F. Longchamp, professeur, 5 fr. M. Emmenegger, 3 fr. M. le chanoine Pasquier, 20 fr. E. Dutoit, 5 fr. A. Pittet, professeur, 5 fr. M. Vonlanthen, 5 fr. M^{lle} Hermann, 1 fr. Anonymes, 7 fr. M^{me} Hartmann, 2 fr. Illisible, 5 fr. D^r Bonifazi, 10 fr. M^{me} Fischer, 2 fr. D^r Ryncki, 5 fr. M^{me} Pauchard, 10 fr. M. Müller-Chiffelle, 2 fr. M. Magnin, 2 fr. Galley et C^{ie} 6 fr. Veuve Maradan, 1 fr. Veuve Dupont, 2 fr. M. Auguste Vicarino, 5 fr. E. Gaillard, 1 fr. J. Heimo, 50 c. Publicitas, 2 fr. Au départ, 2 fr. Pharmacie Esseiva, 2 fr. E. Lamme, 2 fr. P. Jæger, 2 fr. Ochsenein, 2 fr. Hess, frères, 2 fr. D^r Déglise, 2 fr. Uldry, modes, 2 fr. Chaussures Modernes, 2 fr. Bugnard, confiseur, 2 fr. J. Jordan, 2 fr. Grandjean, notaire, 5 fr. Charcuterie Bulliard, 2 fr. Café du Midi, 5 fr. Betschen, charcuterie, 2 fr. Gramo-Music, 2 fr. J. Basile, 1 fr. Knopf-Herz, 5 fr. Georges Dreyer, 2 fr. Grumser, 2 fr. Tiefnig, 1 fr. Bulliard, boulanger, 2 fr. Café Romand, 2 fr. Dreyer, 2 fr. Chapellerie Sauser, 5 fr. M. Bullet, dentiste, 5 fr. M. Blanc, 3 fr. M. Xavier Thalman, 20 fr. D^r Rysse, 5 fr. M. A. Rody, 2 fr. MM. Menoud et Sieber, 10 fr. Veuve Jæger, 5 fr. Imprimerie Delaspre, 5 fr. M. Singy, 1 fr. F. Poffet, 5 fr. E. Felchlin, 1 fr. Kæser-Wigger, 1 fr. Famille Crausz, 1 fr. Mad. Broillet, 2 fr. 9 anonymes, 10 fr. 50. Monney et Passaplan, 10 fr. Famille Jæger, 5 fr. M^{me} Gummy, 1 fr. M. Zumbühl, 5 fr. M. Eichenberger, 2 fr. M^{lle} Kümin, 2 fr. M. Kümin, 1 fr. M^{me} Friedli, 2 fr. M. Macheret, 1 fr. Anonymes, 16 fr. 50. Famille Markwalder, 5 fr. 50. Phil. Bersier, 1 fr. M. Bovey, 1 fr. Hendersas, 1 fr. B. Thalman, 1 fr. M. Nicolet, 5 fr. M. Joye, 1 fr. Jeanne Folly, 1 fr. Anciennes élèves de l'Ecole de commerce de jeunes filles, 20 fr. Famille Gummy-Mœhr, 10 fr. E. Zaugg, 1 fr. Famille Overney, 5 fr. M^{lles} Gremaud, 5 fr. Marcel Overney, 3 fr. M. Charrière, 2 fr. M. Fleury, 1 fr. Jos. de Schaller, 5 fr. P. Schnarenberger, 50 c. Aline Brühlhart, 1 fr. Laiterie centrale, Fribourg, 5 fr. M^{me} Perroset, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 5 fr. M^{lle} de Bocard, 5 fr. M^{me} de Weck-de Diesbach, 2 fr. Veuve Wullemin, 2 fr. M. Gross, 1 fr. M. Heimo, 5 fr. Pensionnat Saint-Louis, 30 fr. M. Reeb, 1 fr. M. Bücher, 60 c. Théodosia, Fribourg, 10 fr. M. Glanzmann, 2 fr. Jos. Guillaume, voiturier, 5 fr. M^{me} P. von der Weid, 2 fr. M. le syndic Pierre Aeby, 20 fr. E. Bæchler, 2 fr. Famille Jaquet, 1 fr. M. Gendre, 1 fr. J. Piller, 1 fr. M^{me} Stœcklin, 1 fr. A. Aeby, 5 fr. M. Louis David, 5 fr. M^{lle} Hélène Blanc, 5 fr. M. Uhlmann, 3 fr. A. Brique, 1 fr. 50. Onze anonymes, 16 fr. Virginie Vanni, 50 c. M^{me} Guillaume, 1 fr. J. Berchier, 2 fr. A. Donzè, 50 c. M^{me} Michel, professeur, 2 fr. M^{lle} Bettin, 10 fr. C. Villiger, 5 fr. M. D., 1 fr. M. Commuzzo, 1 fr. Famille Klaus, 2 fr. L. Moosbrugger, 2 fr. M^{me} de Gottrau de Chollet, 20 fr. M^{lle} Winkler, 3 fr. M^{lles} Wicky, 2 fr. M. Handrick, 2 fr. M. Rodolphe de Gottrau, 10 fr. M. Robert de Weck, juge cantonal, 100 fr. M. le préfet Renevey, président du comité d'action, 50 fr. 14 anonymes, 16 fr. M. Romain de Weck,

50 fr. Anonyme, 5 fr. M. Léon Stœcklin, 5 fr. J. Morandi, 1 fr. M. Müller, 2 fr. Anonyme, 3 fr. M^{me} Sieber, 2 fr. M. Casanova, 5 fr. P. R., 1 fr. M^{me} Nussbaumer, 10 fr. M^{me} Philippe de Weck, 10 francs.

Total de la 4^{me} liste : 976 fr. 80.

La sérénade au nouveau juge fédéral

La musique de Landwehr a donné samedi soir, devant la Maison de justice, une brillante sérénade en l'honneur de M. le juge fédéral Louis Pytton.

Le nouveau juge fédéral a été chaleureusement félicité par les nombreux magistrats, députés et membres du barreau réunis pour cette heureuse circonstance.

Mutualité scolaire

La commission de la Mutualité scolaire, section régionale de Fribourg-ville, a tenu sa séance annuelle le 30 mars. Elle a pris connaissance du rapport du comité de direction sur l'activité de la caisse de la Mutualité pendant l'exercice 1932. Ce rapport rappelle la mémoire de M. Louis Brasey, secrétaire-caissier, décédé en octobre 1932. Par ses longs et dévoués services, par le zèle et l'exactitude qu'il apportait à l'exercice de ses fonctions, par l'active collaboration qu'il apporta à l'organisation et au fonctionnement de la caisse régionale de Fribourg, M. Brasey avait largement contribué au développement de la mutualité dans les écoles de la ville de Fribourg.

Ensuite, la commission a pris connaissance du résultat des comptes de 1932 et du rapport des vérificateurs des comptes. Les recettes se sont élevées à 35,612 fr. 75 et les dépenses à 34,890 fr. 90. Il a été versé aux médecins 22,224 fr. 35 et aux pharmaciens 7414 fr. 90. Les participations versées aux parents pour frais de séjour dans un préventorium ont été de 1321 fr. et celles pour frais de séjour de mutualistes à l'hôpital ont été de 3048 fr. 80. Les frais d'analyse à l'Institut de bactériologie ont été de 65 fr. 80. Les cas de maladie se sont élevés à 1655, soit le 74,7 % de l'effectif des mutualistes. La dépense moyenne par mutualiste est donc, sur un effectif total de 2215 membres, de 15 fr. 40. La commune de Fribourg a versé pour cotisations des mutualistes indigents la somme de 3205 fr. 80, dont les $\frac{2}{3}$ seront remboursés par l'Etat et la Confédération.

Le rapport dit en terminant :

« L'année 1932 n'a pas été des plus favorables pour la caisse de la Mutualité. En effet, les écoles de la ville ont dû être fermées prématurément pour les vacances de Pâques à la suite de la grippe qui régnait à ce moment-là. D'autre part, une épidémie de rougeole a fait son apparition dans le courant du mois de mai 1932. Malgré les frais assez considérables qui en sont résultés, l'exercice solde par un petit bénéfice de 721 francs 85.

« Nos relations avec le corps médical, les pharmaciens et les parents des mutualistes continuent à être fort courtoises, ce qui ne peut que favoriser la marche de notre institution.

« En terminant notre rapport, nous exprimons notre sincère reconnaissance au Conseil communal pour l'appui si bienveillant qu'il accorde à la Mutualité scolaire. Nous remercions également tout le personnel enseignant pour le dévouement qu'il apporte dans sa tâche de collecteur, et pour son active collaboration en vue de la diffusion de cette œuvre si sociale et si bienfaisante.

« Il est rappelé aux parents que l'assurance-maladie est obligatoire pour tous les enfants astreints à la fréquentation scolaire. En cas de maladie, ils ont à se procurer au Secrétariat scolaire des tickets pour consultations ou pour visites médicales, qu'ils remettront aux médecins traitants, sans attendre que ces tickets leur soient réclamés. Les honoraires des médecins ne sont payés que sur présentation de ces tickets. »

« Nuithonia »

La Nuithonia, section française de la Société des étudiants suisses, vient de reconstituer ainsi son comité pour le semestre d'été 1933 :

Président : Alphonse Delabays, phys., Fribourg ; vice-président : Paul Buffet, phys., Corsier (Genève) ; secrétaire : Aloys Sallin, phil., Villaz-Saint-Pierre ; fuchs-major : Louis Bovet, phys., Estavayer-le-Lac ; caissier : Jean Cottet, comm., Fleurier (Neuchâtel).

Tombé d'un échafaudage

Samedi, un peu avant midi, un grave accident s'est produit à la ruelle Glasson, entre la rue de Romont et la rue du Tir, à Fribourg. Quelques ouvriers de M. D. bey, peintre, étaient occupés, sur des échafaudages, à la restauration de la façade de la boulangerie Bugnard. Tout à coup, l'un d'eux, Joseph Audriaz, qui se trouvait sur l'échafaudage le plus élevé, perdit l'équilibre et alla s'abattre sur le pavé, d'une hauteur de dix mètres. On s'empressa autour de lui. M. le docteur Mændly lui donna les premiers soins, tandis que M. le curé Zurkinden lui administrait les derniers sacrements. Il fut conduit ensuite à l'hôpital cantonal où on constata une grave fracture du crâne. Le malheureux, ce matin, n'avait pas encore repris connaissance.

M. Audriaz est âgé de trente ans ; il est marié et père de deux enfants. Il habite à la rue d'Or.

Marché de Fribourg

Prix du marché de samedi, le 8 avril :

Œufs, 90-1 fr. la douzaine. Pommes de terre, les 5 litres, 50-60 c. Choux, la pièce, 10-70 c. Choux-fleurs, la pièce, 60-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 20-25 c. Epinards, la portion, 20 c. Chicorée, la tête, 20-40 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 50 c. Choucroute, l'assiette, 20-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-20 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 80 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 litres, 70-1 fr. 30. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-20 c. Noix, le litre, 30 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. 20. Beurte de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emm., le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 35. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80-1 fr. 40. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 70-1 fr. 70. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 80-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1 fr. 1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 1 fr. 90. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 30-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 50. Grenouilles (le quarteron), 1 fr. 80.

RADIO

Mardi, 11 avril

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Lausanne), gramo-concert. 13 h. 40. Informations financières. 15 h. 30, Quintette Radio-Lausanne. 16 h. 15, intermède de chant, par M^{me} Piguet. 16 h. 30 (de Lausanne), petits travaux féminins. 18 h., « Le sens des prénomens », par M. Chexsex, de Montreux. 18 h. 30, leçon d'anglais. 19 h., radio-chronique. 19 h. 20 (de Genève), correspondance parlée. 19 h. 30, « Ma discothèque », par M. Mooser. 20 h. (de Lausanne), « Pour la musique », causerie dialoguée. 20 h. 15 (de Lausanne), « La saison lyrique au Théâtre municipal de Lausanne », par M. Francis Marthaler. 20 h. 30 (de Lausanne), « Les noces de Figaro », opéra-comique en quatre actes, musique de Mozart.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40 et 15 h. 30, concerts récréatifs par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h. (de Berne), « Manon Lescaut », opéra en 4 actes, musique de Puccini.

Stations étrangères

Munich, 20 h., soirée variée. Stuttgart, 20 h., concert par l'Orchestre philharmonique. Leipzig, 21 h. 10, musique de l'ancienne Vienne. Vienne, 16 h. 45, musique autrichienne Radio-Paris, 21 h., opérette. Lyon, 20 h. 30, soirée de gala Budapest. 19 h. 45, airs populaires hongrois. Prague, 21 h., concert par le Quatuor tchèque.

Hors programme pour les abonnés à la télédiffusion

Dès le 10 avril, les abonnés à la télédiffusion reçoivent tous les jours, de 10 h. 10 à 12 h. 30 une retransmission musicale. De 17 h. à 18 h., concert de l'après-midi.

Dès 22 h. $\frac{1}{4}$, retransmission du concert du soir de Stuttgart.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

La succession de M. Louis Python au Grand Conseil

L'élection au Tribunal fédéral de M. Louis Python, président du tribunal de la Sarine au Grand Conseil, ouvre dans la députation du cercle de la justice de paix de Fribourg une vacance qui sera comblée par l'accession comme député de M. Armand Spicher, conseiller communal de Fribourg, et rédacteur à *La Liberté*, premier en liste des suppléants du cercle de Fribourg.

Un deuil à Bulle

La population de Bulle a appris avec tristesse la mort de M^{lle} Georgine Morard, sœur de feu M. le conseiller national Paul Morard, qui tenait une grande place dans les œuvres bulloises de charité et d'utilité publique.

M^{lle} Morard n'avait que 45 ans.

Tennis

Grâce aux conditions atmosphériques favorables, l'ouverture de la saison de tennis du Lawn-Tennis-Club de Fribourg a pu être fixée à aujourd'hui lundi, 10 avril.

Les courts du Gambach et du Guintzet ont été remis en état et leurs installations offriront aux joueurs les possibilités les plus favorables pour s'adonner à leur sport favori. Des modalités d'abonnement diverses ont été établies afin de satisfaire les désirs les plus variés. Pour tous renseignements, s'adresser à la Banque postale suisse (caisse des changes) et chez Maujoux-Sports, concierge des tennis.

Carnet de la science

Ce que cache un nez

On nous écrit de Lausanne :

Samedi dernier, au cours de leur assemblée mensuelle, les membres du Cercle catholique ont entendu une fort intéressante conférence de M. le docteur Paul Terrier sur *Ce que cache un nez*. Ce sujet, d'une grande portée pratique, avait attiré également un certain nombre de dames, ainsi que plusieurs des membres médecins. Après un exorde plein d'humour, où il persifla la manie d'un grand nombre de personnes qui cherchent à corriger à tout prix leur esthétique nasale et où il fit aussi remarquer que certaines formes de nez à type classique (nez grec, nez romain, etc.), semblent disparaître, le savant conférencier, aidé dans son exposé très clair par des projections lumineuses d'une grande netteté, a montré toute l'importance des organes qui composent notre nez. L'anatomie quelque peu complexe de cet organe en explique les fonctions physiologiques. En effet, les muqueuses qui tapissent les cornets, les différents sinus, la cloison nasale servent surtout à réchauffer et à purifier l'air que nous respirons. Le sens de l'odorat est localisé à une partie relativement minime de ces muqueuses. Les organes du nez ont une influence considérable non seulement pour leur voisinage : le cerveau, les yeux, les oreilles, la gorge, mais aussi pour le larynx, les poumons, l'estomac et l'intestin. Notre état général ne peut donc manquer de réagir en bien ou en mal, suivant que les fonctions du nez se feront plus ou moins normalement. Les infections d'origine nasale peuvent avoir des conséquences particulièrement graves, par les répercussions dont tous les organes énumérés plus haut peuvent être l'objet. Il suffit de citer la méningite purulente, qui peut se déclarer à la suite de sinusites négligées.

Notre respiration doit être nasale et non buccale, pour que seul l'air réchauffé, humidifié et purifié puisse pénétrer dans les poumons. Les fonctions du nez méritent donc toute notre attention.

Le conférencier a cité quelques maladies du nez et a parlé, en terminant, de la naso-réflexothérapie, ou traitement par des attouchements des cornets, qui influencent le nerf sympathique. Ces attouchements, au dire de quelques-uns, devraient guérir toutes les maladies, ou presque. Hélas ! il n'en est pas encore ainsi !

M. le docteur Terrier fut chaleureusement applaudi, et le président lui exprima en termes heureux la reconnaissance des auditeurs.

A. A.

FRAÎCHE COMME
UNE FLEUR SOUS
LA ROSÉE DU MATIN

LAURENS
SALAMBO

Fr. 1.-

PETITE GAZETTE

Un chef d'orchestre anglais à Munich

Sir Thomas Beecham, le chef d'orchestre anglais bien connu, prendra part au prochain festival Wagner-Mozart, à Munich. Le 17 août, il dirigera l'exécution de Tristan et Isolde, le 19, les Maitres chanteurs. Il dirigera aussi le grand concert annuel de l'Orchestre national bavarois, à l'Odéon.

Une curieuse coutume populaire dans le Hanovre

Une coutume populaire très ancienne s'est conservée à Wollersdorf, village du Hanovre. Lorsqu'on bâtit une maison nouvelle, tout propriétaire de ferme doit envoyer deux hommes pour aider à construire la charpente et poser lui-même les chevilles nécessaires à l'assemblage des pièces de bois. En outre, il doit envoyer une certaine quantité de paille pour le toit : comme on ne fait plus de toits de chaume, la paille est remplacée aujourd'hui par une somme d'argent. Il doit y joindre des victuailles pour la fête d'inauguration, par exemple 10 livres de lard, 6 livres de saucisses, 4 livres de beurre, des œufs, du blé. En revanche, le propriétaire héberge tout le village le jour de la fête. Ce jour-là, on plante un sapin devant lequel les habitants défilent en musique : un apprenti charpentier danse plusieurs fois autour de l'arbre avec la servante du propriétaire. Le festin se poursuit toute la nuit, et le matin on sert encore le café et des gâteaux aux assistants.

Les victimes de la montagne

Les accidents de montagne dans les Alpes suisses, françaises et italiennes au cours de l'année 1932 ont été au nombre de 84 et ont entraîné la mort de 111 personnes (95 accidents et 128 morts en 1931). De ces 111 victimes, 91 étaient des hommes, dont 3 guides, et 20 des femmes. 49 étaient Suisses, 39 Allemands, 9 Français, 7 Autrichiens, 5 Italiens et 2 Hollandais. Dans 35 cas, les touristes étaient sans guides et 21 victimes étaient parties seules. Le ski a provoqué 18 accidents (27 victimes : 38 en 1931).

Un examen attentif des causes de ces accidents démontre, dit le Times, que 49 alpinistes se sont tués à la suite de chutes ou de glissades, tandis que les avalanches ont causé la mort de 24 touristes. Cinq personnes se sont tuées en voulant cueillir des fleurs : deux à la suite d'une rupture de corde ; neuf ont été les victimes d'une insolation ou de l'épuisement. La moitié, au moins, des accidents sont dus à l'imprudence ou au manque d'entraînement. Il ne faut jamais tenter une ascension sans une préparation suffisante, ou lorsque les conditions atmosphériques sont défavorables. Les alpinistes ne sont pas seuls en cause ; ils risquent de faire courir d'inutiles dangers à tous ceux qui partiront, le cas échéant, à leur recherche. Jusqu'en 1926, le nombre des victimes de la montagne n'avait pas dépassé 50 par an, mais depuis lors, sauf en 1928, il a toujours atteint la centaine. Cette augmentation alarmante est due en premier lieu au développement qu'a pris le sport du ski depuis 1926 (le quart environ du nombre total) ; en second lieu, au fait que les jeunes gens ne tenant pas compte des conseils d'alpinistes expérimentés, entreprennent des ascensions difficiles sans entraînement suffisant. En 1932, 56 des victimes de l'alpinisme étaient âgées de 17 à 30 ans.

LA CONJURATION

Ce nouveau roman de M. Aldanov fait suite à IX Thermidor et au Pont du Diable. Il faudrait dire plutôt qu'on y retrouve les mêmes personnages et que ces trois ouvrages constituent un cycle. Car chacun forme un tout en lui-même et peut être lu séparément.

IX Thermidor nous avait transporté en pleine tourmente révolutionnaire. Le Pont du Diable nous entraînait dans cette prodigieuse campagne de Souvorov à travers les Alpes, célèbre précisément par cet épisode du Pont du Diable sur la Reuss.

Dans La conjuration, nous voici sous le règne du tsar Paul Ier. Nous respirons l'atmosphère imprégnée de la crainte qu'inspire le despote et sa terrible « Expédition secrète » ; nous participons à cette fiévreuse vie d'intrigues et d'ambitions qui couvent sournoisement. Puis la conjuration se précise ; on nous instruit sur la « technique du coup d'Etat ». Le dénouement se précipite ; dans une vision de cauchemar, c'est le récit de l'assassinat de l'empereur. Ces pages sur l'intimité du tsar et sa fin tragique donnent une saisissante impression de réel, une impression de vie et de mort qui étreint.

M. Marc A. Aldanov, qui vit actuellement en France, était un chimiste distingué, dont les nombreux travaux étaient très estimés des spécialistes. Vivant à Paris et à Kiev, il partageait ses loisirs entre la politique et les lettres. La révolution bolchéviste et l'exil firent de lui un romancier de la plus grande envergure et l'écrivain le plus lu de l'émigration. Son œuvre est traduite en seize langues.

La conjuration a paru aux éditions Victor Attinger (Neuchâtel), de même que les deux autres livres dont il est fait mention :

IX Thermidor et Le Pont du Diable. Ce roman a été traduit par Titiana Landau et forme un volume in-8 couronné coûtant : broché, 3 fr. 50 ; relié, 6 fr.



Mademoiselle Maria Siffert, à Neyruz ; Mademoiselle Louise Siffert, à Neyruz ; Mademoiselle Blandine Siffert, à Neyruz ; Madame veuve Félicien Dafflon-Siffert et ses enfants, à Neyruz ; la famille Rossier-Meyer, à Neyruz ; la famille Meyer, à Marly-le-Grand ; la famille Sapin-Meyer, à Lausanne ; ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean SIFFERT

leur cher père, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé le 9 avril, muni des sacrements de la sainte Eglise. L'enterrement aura lieu mercredi, le 12 avril, à 9 h. 1/2, à Neyruz. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Marie Magne, née Gendre, à Bulle, et ses enfants : Bertha, Maria, Yvonne, Albert, Charles, Lucie, Lydia et Henri ; Madame Françoise Magne, à Sommentier ; Madame Louise Berset, née Magne, à Villars-siviriaux ; Monsieur Victor Magne, avocat, à Fribourg ; Monsieur Joseph Magne, à Lyon ; et les familles parentes et alliées, font part du décès de

Monsieur Antonin Magne

leur cher époux, père, frère oncle et cousin, décédé pieusement le 8 avril, à l'âge de 63 ans, après une douloureuse maladie, chrétiennement supportée et muni de tous les sacrements de la religion. L'enterrement aura lieu à Bulle, mardi, 11 avril, à 9 heures. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



L'Automobile-club de Suisse, section de Fribourg fait part du décès de

Monsieur Michel de WECK

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à Marly.



L'Euvre des soupes économiques fait part du décès de

Monsieur Michel de WECK

son membre dévoué L'enterrement a eu lieu ce matin, à Marly.



La section de la Sarine de la Fédération cantonale des chasseurs fribourgeois fait part du décès de

Monsieur Michel de WECK

L'enterrement a eu lieu ce matin.



Le Club alpin suisse, section Moléson fait part du décès de

Monsieur Michel de WECK

membre Les funérailles ont eu lieu ce matin, 10 avril, à 9 h. 30, à l'église de Marly.



Le Ski-Club, Fribourg fait part du décès de

Monsieur Michel de WECK

membre actif Les funérailles ont eu lieu ce matin, à l'église de Marly.

Monsieur Gabriel Thurler ; Monsieur et Madame Louis Berset et leur famille, à Fribourg ; Monsieur et Madame E. Deillon-Berset et leur famille, à Bex ; Monsieur et Madame Auguste Stucky-Berset et leur famille, à Fribourg ; Monsieur et Madame Beauvils-Berset et leur fils, à Paris, les familles Auguste, Jules et feu Léon Thurler, à Fribourg, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Gabriel THURLER

née Marcelline Berset leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante et parente, pieusement décédée le 8 avril, à l'âge de 57 ans, munie de tous les sacrements de l'Eglise. L'office d'enterrement aura lieu mardi, 11 avril, à 8 h. 1/2, à la cathédrale de Saint-Nicolas. Départ de l'hôpital des Bourgeois, à 8 h. 10. Récitation du chapelet, à 6 h. du soir, chambre petit N° 24. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Société des maîtres-coiffeurs fait part du décès de Madame THURLER épouse de son cher vice-président Elle prie ses membres d'assister aux obsèques qui auront lieu mardi, 11 avril, à 8 heures. Domicile mortuaire Hôpital des Bourgeois.

OCCASION Pour Pâques : grand choix en diners et déjeuners. Vaisselle en tous genres. Rabais 10 % Banc au marché. BAZAR DU TILLEUL, 144, Place de l'Hôtel de Ville.

A LOUER Aide de cuisine JEUNE FILLE de bonne volonté est DEMANDÉE pour petite pension, auprès d'excellente cuisinière. Gages : Fr. 30.— par mois et autres avantages. Offres à Publicitas, Fribourg, sous P 11605 F.

VIN ROUGE TESSINOIS de mon pressoir (plant américain), à partir de 50 litres, à 55 ct. par litre, départ Locarno F. Weidenmann, Locarno, 6. 3532

Représentants actifs demandés pour la vente d'un article indispensable à chaque ménage. Fortes commissions. 190 N Adresse : P. Loup, fils, rue J. J. Lallemand, 1, NEUCHÂTEL.

Culture maraîchère et florale à remettre à Lausanne Place de marché garantie. Affaire de 1er ordre pour jeune ménage travailleur. — Pour traiter, Fr. 3800.— seulement. Ecrire immédiatement à EPAGO, S. A., Petit-Chêne, 26, LAUSANNE. 1380-8 L

A LOUER bel APPARTEMENT de 6 chambres, cuisine, cave, lumière, eau, belle situation, avec 2 jardins. Disponible tout de suite. Thiémard, aubergiste, Chénens. Plaque de St-Christophe 130, Place Saint-Nicolas, et Péroles, 38, Fribourg

Le Révérend Père Morard, O. P., à Fribourg ; Monsieur et Madame Emile Morard et leurs enfants, à Bulle ; Mademoiselle Maria Morard, à Bulle ; Le docteur et Madame Casimir Morard et leurs enfants, à Fribourg ; Mademoiselle Caroline Morard, à Bulle ; Mademoiselle Marie-Louise Morard, à Bulle ; Mademoiselle Marie-Thérèse Morard, à Bulle ; Madame Paul Morard et ses enfants, à Bulle ; Mademoiselle Hélène Gobet, à Bulle ; et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Georgine MORARD

tertiaire de Saint-Dominique leur bien-aimée sœur, belle-sœur, tante, amie, collaboratrice et parente, décédée pieusement le 7 avril, munie de tous les sacrements de l'Eglise, à l'âge de 45 ans. L'enterrement aura lieu à Bulle, mardi, 11 avril, à 10 heures.

On demande à louer Salon de COIFFURE (mixte) ou local approprié, pour date à convenir. 189 N S'adresser : Paul Loup, fils, rue J. Jaques Lallemand, 1 NEUCHÂTEL.

Perdu On a perdu un vélo, quartier des Charmettes. La personne qui l'a trouvé est priée d'aviser contre récompense, la préfecture de la Sarine.

SITUATION Fabrique suisse céderait à jeune monsieur décidé à faire des affaires, la vente exclusive de ses nouveautés ménagères brevetées, de succès prouvés. Affaire d'avenir, stable et facile à diriger avec l'appui d'un organisateur expérimenté. Capital nécessaire : Fr. 1500.—. Offres sérieuses, avec photo, à Case gare 295, Lausanne.

A LOUER pour le 25 juillet, à l'entrée du quartier d'Alt, appartement, 1er étage, très ensoleillé, de 4 chambres, cuisine et dép. Prix Fr. 100.— par mois. S'adr. par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11609 F.

picerie-primeurs Spécialités italiennes, en plein rendement, à remettre, cause maladie. Excellente affaire pour personne énergique et travailleuse. Chiffre d'affaires élevé. Renseignement. EPAGO, S. A., Petit-Chêne, 26, LAUSANNE.

Pour faire plaisir aux mamans Lors que votre poussette ou votre petite charrette crie « huile », arrêtez-vous un instant devant notre magasin. 132-8 Nous vous offrons ce petit service à titre le plus gracieux. HAIMOZ frères Péroles, 8. Téléph. 6.42

A VENDRE 10 chars de foin, première qualité. 11662 S'adresser à Ernest Gumy, à Avry-sur-Rosé.

SVELTES Mesdames, vous pouvez l'être par le port d'une ceinture enveloppante ou d'une gaine. Que la 1re qualité, 20 % rabais sur la confection. Envoi à choix. — R. MICHEL, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne. 406-36 L

UN FAUTEUIL A VOTRE CHOIX vous attend jusqu'au 1er mai au Cinéma Royal, si vous achetez maintenant un kilogramme de PERLUM DE LUXE PERLUM DE LUXE est une encaustique très riche en cire d'abeilles, suivez notre conseil, économisez-la et N'EN METTEZ PAS TROP

Dans une dizaine de jours plus de cheveux gris par l'emploi du Recholin idéal + marque déposée + une Eau limpide, inoffensive, ne grasse pas, ne poisse pas, qui rend dans 10 jours aux cheveux gris leur couleur primitive. Contre pellicules et chute des cheveux pour les faire repousser, n'employez que le Recholin composé ; le résultat est surprenant. Prix Fr. 3.85 ; cure 5.35 ; Force III pour cas trop avancé Fr. 7.50. Remboursement. (Indiq. si c'est contre chute ou grisonnement.) Parfumerie J. Rech, r. de Rive, 42, Genève.

J'ai pris la licence pour la construction d'une nouvelle PORTE DE GARAGE BASCULANTE Système RAPID-STANDARD - Breveté Le plus perfectionné à ce jour ETUDES et DEVIS sur DEMANDE F. GOUGAIN Serrurier Beauregard, 10 Téléphone 2.96

Soumission

Les ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES mettent en soumission, entre les entrepreneurs établis dans le canton, les travaux de menuiserie extérieure et la vitrerie de leur nouveau bâtiment administratif.

Les entrepreneurs intéressés pourront prendre le formulaire de soumission et l'avant-métré, et consulter les plans et cahier des charges au bureau spécial des architectes soussignés, avenue de Pérolles, 21, dès le 10 avril, de 8 à 12 heures.

Les soumissions devront être remises à la Direction des Entreprises Electriques Fribourgeoises, pour le mardi, 18 avril, à 2 heures de l'après-midi.

Toute soumission arrivée après les heures sus-indiquées sera retournée non ouverte à l'entrepreneur.

Fribourg, le 5 avril 1933.

E. Devolz et A. Cuony, architectes, Fribourg.



Richelieu p. fillettes et garçons
noirs, bruns ou vernis
N° 27/29 30/35 36/39
Fr. 8.80 9.80 13.80

Chaussures Vonlanthen

Place du Tilleul FRIBOURG

SCALONI
Aujourd'hui et demain
Au jeune homme de 20 ans.
Prix : Fr. 1.75
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 98
FRIBOURG.

Décoration, stores, rideaux
Grand choix de tissus et fermetures
chez Fr. Bopp, ameublements, rue du Tir, 8,
Fribourg. Tél. 7.63. 2-6

A LOUER
pour le 25 juillet, appartement de 4 pièces, avec tout le confort moderne, conditions exceptionnellement avantageuses. Belle situation au soleil.
S'adresser sous chiffres P 11168 F, à Publicitas, Fribourg.

Vente juridique
Mardi 11 avril 1933, à 14 heures, devant la ferme Pulver, à Formangeires, l'office vendra au plus offrant et au comptant environ 1500 kg. de pommes de terre. 11617
Office des faillites de la Sarine.

Postiches
soit : perruques, nattes, chignons, etc.
Adressez-vous en toute confiance au 10211
SPÉCIALISTE
Louis MEHR
posticheur
Fribourg, 56, rue des Alpes (à côté de l'Aigle-Noir).

LAWN — TENNIS — CLUB — FRIBOURG

OUVERTURE

des courts du **GAMBACH**
et du **GUINZET**

LUNDI, 10 AVRIL

Renseignements chez Mauroux-Sports, concierge des tennis
Banque Populaire Suisse

Inscriptions auprès de la Banque Populaire Suisse
(Caisse des Changes)

Le produit idéal pour le nettoyage des planchers parquets, marbres, plâtres, mosaïques, vitres, etc., etc.



PARKETOL

La grande bouteille 1.
Odeur agréable Economique sans danger. Supprime la paille de fer.

EN VENTE PARTOUT
GRANDS-DROGUERIES RÉUNIES S.A.

Pavillon du JURA
Tea-room
CONCERTS
donnés par **Télédiffusion**
Entrée gratuite — Charmant but de promenade.

Salle à manger

Beau buffet	223.-
Table à rallonges	100.-
Six chaises	72.-
à la	395.-

Société anonyme Lino-Tapis-Meubles
26, av. des Alpes
Ls Blanc.
Excellente Fabrication Fribourgeoise

lisez **l'utile d'abord**
(dans les annonces)
l'agréable ensuite!

A VENDRE
MAISON, 3 appartements, confort, jardin, 2 minutes du tram, conditions avantageuses.
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffre P 11625 F.

Teinturerie et lavage chimique
Fr. Déloséa, r. de l'Hôpital, 35
Fribourg (près du passage à niveau) se recommande pour la teinturerie et le nettoyage chimique de vêtements pour dames, messieurs et enfants
Prompte expédition par poste. Bas prix. Deuil rapide.

A. Ammann
Rue de l'Industrie 8
FRIBOURG
Tél. 1829



TIMBRES
Caoutchouc, métal tout genres, et pour tout emploi

VOS ENFANTS ONT BESOIN
pour former les os, du meilleur aliment des bébés
la Phospharine PESTALOZZI
Votre santé réclame un déjeuner stimulant et fortifiant : une tasse Phospharine coûte 4 ct.!!!
La gr. boîte Fr. 2.25. Pharm., drog., épïc., coop.

Désirez-vous
Cherchez-vous
Voulez-vous

placer votre fils ou votre fille dans une bonne famille catholique de la Suisse allemande, afin d'y apprendre la langue, ou bien

une place dans le commerce, l'industrie, l'agriculture, à acheter ou vendre un immeuble ou un domaine,

trouver vite et sûrement ce qu'il vous faut ?

Utilisez l'excellente publicité que vous offre le journal :



Olten;
Der MORGEN
quotidien catholique très répandu et très apprécié.

Régie des annonces : **Publicitas S. A.**
Fribourg et ses succursales

Employé marié
demande à louer, par mois, deux CHAMBRES meublées, avec possibilité de cuire.
Offres écrites sous P 11609 F, à Publicitas, Fribourg.

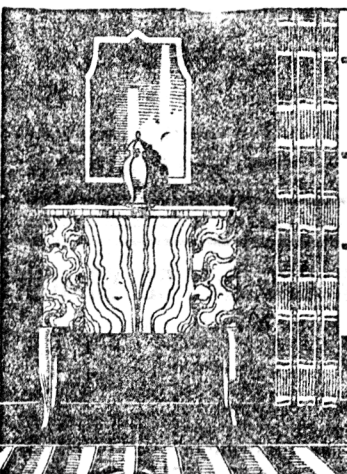
A LOUER
pour le 25 juillet, à la rue Grimoux, un appartement de 3 chambres et cuisine. Eau, lumière, gaz et dépendances.
S'adresser à F. Spielmann, gérant, Fribourg. Tél. 6.65. 11620

Cidre
et Jus de pommes sans alcool
les meilleures boissons pour tout le monde, sont livrées en bonne qualité saine et claire en fûts, bonbonnes et bouteilles prêtées par la Cidrerie de Guin
Demandez le 139-3 prix-courant

Laiterie - Epicerie
Charcuterie
sur grand passage, à Lausanne, vente forcée, chiffre d'affaires 1932 Fr. 95.000.—, à remettre pour cause maladie. A enlever : Fr. 20.000.— seulement à EPAGO, S. A., Petit-Chêne, 26, LAUSANNE.

Vous pouvez, pour un prix modique, apprendre à fond, chez vous :
A. Electricité industrielle
B. Mécanique appliquée
C. Electricité appliquée à l'automobile. 6-48 X
Cours par correspondance de l'Institut d'enseignement technique Martin, Plainpalais-Genève. - Demandez notre brochure gratuite.

CAPITAUX
7.000 fr. sont demandés. 5 1/2 % de 2 à 4 ans. Garantis, par 40.000 en marchandises.
S'adr. par écrit sous P 40372 F, à Publicitas, Fribourg.



La machine à coudre « Bernina » est un ornement pour vos demeures.
Représentants sérieux sont demandés pour chaque district. 47-10

E. WASSMER S. A. FRIBOURG

A LOUER
pour le 25 juillet, dans le haut de la ville, rez-de-chaussée, de 3 chambres et dép. Prix à convenir.
S'adr. par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11901 F.

MAUX DE TÊTE Douleurs Migraines Insomnies
CÉPHALINE
Rétitaf. pharm. Yverdon
Antinévralgique préféré, sans effet nuisible Plus de 35 ans de succès 410-1
Fr. 1.75 la boîte. Toutes pharmacies.



Sandalettes bon marché
Série à Fr. 6.90 Fr. 9.80
KURTH, Fribourg

ON DEMANDE une **Jeune fille**
de la campagne pour aider aux travaux du ménage. Vie de famille.
S'adresser à Publicitas, BULLE sous P 7200 B.

Appartements à louer
6 chambres, chambre de bain installée, 4 chambres, chambre de bain installée, chauffage général, situation ensoleillée, boulevard de Pérolles. Prix modéré.
S'adresser : L. Baudère, Garage de Pérolles, Fribourg.

Imprimerie St-Paul
FRIBOURG
Faire-part Livres Catalogues

A LOUER
appartement 4 pièces et dépendances. chauff. central, confort, jardin, soleil, tranquillité, à proximité du tram.
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11626 F.